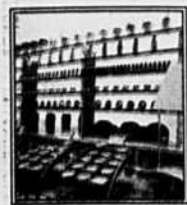


LE DEVOIR

VOL. LXXXVIII - N° 295

MONTRÉAL, LES SAMEDI 27 ET DIMANCHE 28 DÉCEMBRE 1997

4 CAHIERS - 1,97\$ + TPS + TVQ



FORMES

**Les maquillages
de Jean-Pierre Viau,
page D 8**

LES ARTS

**La
dernière
année**

ÉCONOMIE

**La difficile gestation
d'un accord,
page C 1**

LIVRES

**René Goscinny,
un rigolo sur orbite,
page D 1**



PERSPECTIVES

La télé à la chaîne

Vous êtes en vacances pendant les Fêtes? Pour vous occuper, votre câblodistributeur vous offre 40 chaînes de télé, y compris un tableau boursier, un canal d'achats de bidules en tous genres et des communiqués de la municipalité. Et ce, sans compter la télé payante. En voulez-vous d'autres?

Il y a quatre mois, quatre nouvelles chaînes spécialisées entraient en ondes au Québec. Cet automne, le CRTC recevait des demandes pour créer une vingtaine de chaînes supplémentaires en français. Tout juste avant Noël, le CRTC décidait de reculer et d'attendre un an avant de tenir une nouvelle audience publique qui aurait permis d'accepter ces nouveaux canaux.

Emoi chez les télédiffuseurs. Radio-Canada, TVA, Astral et Radiomutuel avaient présenté la grande majorité des projets francophones qui devaient être étudiés cet hiver, et ils veulent convaincre le CRTC de revoir la décision d'attendre un an.

Le CRTC soutient que les câblodistributeurs n'ont pas la capacité technique d'absorber de nouveaux canaux pour le moment puisqu'ils n'ont pas encore changé leur infrastructure qui permettrait de diffuser à l'aide de la fibre optique, ce qui augmenterait considérablement le nombre de canaux envoyés. Au Canada anglais, il est vrai que des canaux spécialisés actuellement approuvés par le CRTC ne peuvent même pas entrer en ondes. Les câblodistributeurs n'ont plus de place pour les loger. Mais au Québec, Vidéotron soutient que 50 % de son réseau sera transformé dès l'automne prochain, et 100 % en 1999.

Le CRTC se trouve à défier les câblodistributeurs, qui nous abreuvant de promesses technologiques mirifiques depuis des années sans toujours pouvoir livrer la marchandise. Si vous êtes aussi bons que vous le dites, prouvez-nous d'abord que vous êtes capables de refaire votre réseau, semble dire l'organisme, et ensuite, nous ferons notre travail pour approuver de nouveaux canaux.

L'argument se tient, mais il attise aussi la grogne de Radio-Canada, qui voit de petites chaînes occuper tout le terrain alors que ses propres projets attendent.

Surtout que l'entrée des quatre nouveaux canaux cet automne ne fait pas vraiment l'unanimité. Soyons franc: qu'est-ce que le canal de manchettes de TVA apporte de plus en information au Québec? Et Télétoon, qui nous promettait une programmation axée sur le dessin d'animation mondial, ne fait-il pas que rediffuser de vieux dessins animés américains? Quant à MusiMax, dont on attendait la diffusion de grands spectacles, un intérêt très fort pour les musiques différentes, pour le jazz, les musiques du monde, on y recycle trop souvent les vieux vidéos de Phil Collins qui ne passaient plus à Musique Plus...

Reste le cas de Canal Vie, avec sa programmation remplie de bonnes intentions sur les légumes, les maladies et les conseils sexuels du vendredi soir, que nous laisserons au jugement des lecteurs et lectrices.

Par-dessus le marché, la présence de canaux spécialisés menace des chaînes spécialisées qui commencent à devenir des institutions: TV5, par exemple, cherche son identité alors que ses documentaires, ses retransmissions de spectacles et même ses informations sont vues ailleurs. A Radio-Canada, on enrage. La société d'Etat avait présenté cet automne quatre projets de canaux spécialisés, dont un en collaboration avec TVA pour exploiter le fonds de commerce des vieilles émissions.

Mais Radio-Canada est surtout en colère à cause du report d'un an de son projet de Réseau des arts, une chaîne culturelle en collaboration avec Arte en Europe, avec grands documentaires, spectacles, émissions expérimentales, bulletins d'information culturelle... Après avoir rentabilisé ses compétences en information en créant RDI, Radio-Canada voulait ouvrir un deuxième front en exploitant ses compétences en matière culturelle (à la direction de Radio-Canada, on avoue d'ailleurs avoir manqué le bateau en matière de chaîne pour enfants, Canal Famille ayant occupé le terrain en premier).

Cette histoire s'apparente à une course contre la montre: pour les réseaux traditionnels, il faut occuper le terrain avant qu'une autre compagnie ne fasse sa niche.

Ce qui suscite une question qui n'est jamais posée: le CRTC accorde-t-il la priorité aux projets les plus rapides? Existe-il une réflexion derrière l'attribution des chaînes, qui permettrait par exemple d'établir qu'une chaîne culturelle aurait priorité sur une troisième chaîne de dessins animés?

Ajoutons un autre élément: plusieurs télédiffuseurs francophones font remarquer que Vidéotron, qui bénéficie d'un marché captif, aurait toute la place possible pour loger de nouvelles chaînes francophones s'il cessait de diffuser des chaînes anglophones comme le Learning Channel ou TSN.

Reste enfin la question la plus délicate: toute cette agitation pour quarante canaux, alors que certains soirs, il est impossible de trouver quelque chose d'intéressant à la télé!

MÉTÉO

Montréal Nuageux. Averses de neige.
Max: 0 Min: -4
Québec Faible neige en début de journée.
Max: -2 Min: -5
Détails, page C 3

INDEX

Agenda B 5 Livres D 1
Annonces C 9 Le monde A 6
Les Arts B 1 Les sports C 10
Avis publics C 6 Montréal A 3
Économie C 1 Mots croisés C 9
Éditorial A 8 Politique A 5

www.ledevoir.com

Pierre Péladeau, 1925-1997



PHOTO JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Pierre Péladeau, notre prochain

Lise Bissonnette

Pierre Péladeau est le plus grand séducteur que je connaisse. Non, ce n'était pas une femme du célèbre univers amoureux de M. Péladeau qui me faisait cette réflexion, il y a quelques mois, mais un ancien cadre de l'empire Québécois, un parmi tant d'autres qui échangeaient sans cesse leurs impressions d'un inépuisable personnage et qui, ayant goûté en sa compagnie l'aventure que devenaient

plus simples journées, traversent aujourd'hui un deuil.

La séduction, chez Pierre Péladeau, n'était ni subtile, ni ratoureuse, ni artificielle. Elle était brute, d'autant plus apte à susciter la fascination que les mondes où il évoluait sont plutôt faits de détours, de prudenances, de discours calculés, de politesses convenues, de rituels aussi éculés qu'obligatoires. Il irradiait le plaisir de prendre ces mondes à revers, le plaisir de les narguer en gagnant la plupart du temps, le plaisir de les scandaliser souvent, et le plaisir de vous prendre à témoin de son plaisir. Même ses adversaires, dans ces conditions, ne se sont jamais lassés de l'observer et d'attendre de lui la dose d'imprévisible sans laquelle la vie en société ne serait au pire qu'hypocrisie et au mieux que grisaille.

D'autres diront le grand entrepreneur qu'il était, du *Journal de Rosemont* à l'empire Québécois qui touche aujourd'hui quelques continents. Les acquisitions. Les milliards. Rappelons simplement, pour l'avoir souvent croisé en période de grandes manœuvres, que son style contredisait tous les manuels de gestion et toutes les théories de l'entrepreneuriat, qu'on ne pourra jamais en faire un «cas» en études commerciales. Son «cas» est celui des intuitions inclassables qui ont cette caractéristique supplémentaire de ne pas douter très longtemps. Ce devrait être une recette pour l'erreur, à l'époque des plans d'affaires longuement mûris, des études stratégiques, de la consultation jusqu'à plus soif. Il en a sûrement commis quelques-unes, mais il a eu raison le plus souvent. Ce sont des manières qu'on ne codifie pas.

Il en allait de même avec sa façon de faire du mécénat, alliant les émotions personnelles et la volonté de résultats au lieu de le faire pour l'image, comme tant d'autres. Pierre Péladeau, derrière son talent pour l'iconoclastie, avait certes du goût pour les honneurs et la reconnaissance. Il rageait aisément contre la grande finance torontoise qui cherchait tous les prétextes pour le dénigrer et ne pardonnait pas aux Québécois qui reléquaient son ar-

gent mais hésitaient à prononcer son nom et encore plus à l'honorer, pour cause d'incorrection politique ou sociale, parfois carrément pour sa façon de parler. Quoi qu'il ait laissé entendre, il n'était pas de ceux qui jouissent d'être détestés, comme si c'était un signe de puissance. Alors il allait se faire aimer ailleurs, sans perdre de vue l'idée de faire avancer les choses. Il aimait, follement, bruyamment, la «grande» musique (et seulement elle, hélas). Il fallait donc que l'Orchestre métropolitain devienne un rival de «l'autre», que le Pavillon Sainte-Adèle fasse salle comble les week-ends. Il craignait la maladie. Il fallait que la Fondation de l'Hôtel-Dieu réclame son dû à tout ce qui bougeait autour de lui, vaste et rentable programme. Il avait renoncé à l'alcool après d'intenses difficultés. C'était sur ce front qu'il servait le mieux, de sa personne autant que de son argent, sans rien attendre en retour. Nous sommes nombreux à lui avoir demandé d'intervenir auprès de parfaits inconnus en détresse, à l'avoir vu répondre à l'instant et demeurer attentif aussi longtemps qu'il le fallait. Le cœur de Pierre Péladeau, celui qui l'a emporté, était un endroit complexe, n'insistons pas. Il aimait, et beaucoup. Mais il avait sa façon d'aimer et, comme de tout le reste, il n'en était jamais satisfait.

Le *Devoir* faisait partie de son univers. Une affection solide, authentique, qui dépassait de loin le soutien économique qu'il lui a consenti dans les moments difficiles. Sans son concours, au début des années 90 et notamment lors de la restructuration de l'entreprise en 1992, lorsqu'il a accepté de radier la dette d'imprimerie contre un actif de valeur bien moindre, le journal ne serait pas entre vos mains aujourd'hui. Sans sa patience et même son enthousiasme, nous n'aurions pas traversé la crise financière de 1993. Maintenant que nous avons retrouvé la rentabilité, nous ne sommes en affaires que des clients de Québecor, fournisseur dûment payé. Mais cela n'a rien changé à la qualité quasiment paternelle de l'amitié qu'il nous portait. Que de conseils journalistiques j'ai refusés! Il ne me les offrait que pour rigoler, pour parler publications — la part de son empire qu'il préférerait entre toutes —, pour passer un bon moment à casser du sucre sur le dos de concurrents et pour trouver, *a contrario*, l'occasion de finir par faire des compliments. La séduction, toujours.

Oui, nous nous sentons un peu moins en sécurité sans sa présence mais il a tant contribué à nous rendre notre nécessaire autonomie que la n'est pas la tristesse. Elle est dans le regret d'avoir perdu un être que je n'ose dire proche, par égard pour sa famille et ses amis que nous saluons, mais certainement prochain, complice irremplaçable de notre quotidien.

Son style contredisait tous les manuels de gestion et toutes les théories de l'entrepreneuriat. Il a eu raison le plus souvent.

L'immobilier a connu une forte croissance en 1997

*Le nombre de mises
en chantier dans le secteur
résidentiel s'est accru de 40%*

SERGE TRUFFAUT
LE DEVOIR

Tous marchés confondus, soit le marché de la revente et la construction résidentielle, 1997 aura été pour la grande région de Montréal une bonne année. Dans le cas de la construction résidentielle, il faudrait même parler d'une excellente année.

Ainsi qu'en témoignent les statistiques compilées par la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL), le nombre de mises en chantier effectuées entre janvier et novembre dernier a atteint les 9660 unités, soit un bond très marqué de 40 % sur la période correspondante. «La construction garde une vitesse de croisière qui devrait lui permettre de dépasser le plateau des 10 000 unités cette année. Une nette amélioration si l'on compare aux 7556 mises en chantier de 1996, souligne Mireille Vallée, analyste de marché au sein de la SCHL. Les piètres résultats des deux dernières années ne semblent maintenant que de mauvais souvenirs.»

Ce regain d'activité de la construction résidentielle est largement attribuable aux bas taux d'intérêt qui ont prévalu tout au long de l'année. Ainsi que l'a rappelé Mme Vallée à cet égard, «le taux hypothécaire pour une échéance de cinq ans était de 6,7 % en novembre dernier, un plancher jamais atteint depuis 1953».

Outre le profil adopté par les taux hypothécaires, l'analyste de la SCHL a indiqué que le marché du travail avait également favorisé l'embellie observée sur tous les fronts immobiliers. «Après avoir chuté tout au long de 1996, le nombre de postes à temps plein s'est graduellement relevé depuis le début de l'année. Au-delà de 18 000 emplois à temps plein ont été créés au sein des entreprises.»

De tous les secteurs, on est toujours dans le neuf, c'est celui du condominium qui affiche le plus de vitalité. Sur

VOIR PAGE A 10: IMMOBILIER

Une fin discrète

*Il n'y aura pas de funérailles
publiques, ainsi que l'avait
souhaité Pierre Péladeau*

CLAUDE TURCOTTE
LE DEVOIR

Pierre Péladeau aura été une personnalité paradoxale jusqu'à son départ pour l'au-delà. Autant il prenait plaisir à faire des déclarations fracassantes dans la vie, autant il aura souhaité la discrétion au moment du passage de vie à trépas.

Pour rester fidèles sans doute à ses dernières volontés, sa famille et la haute direction de Québecor se sont abstenues de tout commentaire depuis l'annonce de son décès survenu mercredi soir à quelques heures de Noël. Le plus loquace aura été encore Monsieur Pierre, comme l'appelaient ses vieux amis, qui, dans une entrevue télévisée donnée plusieurs mois avant sa disparition, racontait avec moult détails comment se déroulerait la cérémonie finale.

On a pu savoir cependant par personne interposée que la dépouille de M. Péladeau a été incinérée jeudi et qu'il y a eu, hier, dans une église d'Outremont, un service funèbre complètement privé pour ses enfants. Il n'y aura pas de funérailles officielles et il y aura une cérémonie privée lundi pour la famille et les amis intimes, au maximum 200 personnes, au Pavillon des arts de Sainte-Adèle, situé juste en face de sa résidence. Celle-ci demeure d'ailleurs tout illuminée dans la nuit enneigée des Laurentides, comme si son propriétaire l'occupait toujours.

Comme il se doit, *Le Journal de Montréal* et celui de Québec publient aujourd'hui un cahier spécial sur la vie de leur fondateur et les drameaux sont en berne sur leurs terrains. Conformément aux volontés du disparu, une partie des cendres sera dispersée sur la propriété de Sainte-Adèle, une autre sera déposée à côté des restes de son père dans le cimetière familial. L'Orchestre métropolitain, dont il était le mécène, jouera la *Cinquième Symphonie* de Beethoven, dite *Empereur*. Et tout devrait se terminer dans la fête au son des mariachis, du moins si l'on respecte toutes les dernières volontés de M. Péladeau, fidèle à son personnage jusque dans l'outre-tombe.

Pendant que ses amis les plus proches, par exemple Charles-Albert Poissant, se sont abstenus de tout commentaire à la suite de son décès par respect pour ses volontés, il allait de soi que d'autres fassent état de certaines réactions.

Le premier communiqué officiel est venu mercredi soir

VOIR PAGE A 10: PÉLADEAU

■ Un être de contrastes, page A 3

Tout bien compté, j'y gagne!

À compter du 1^{er} janvier, la TVQ augmentera de 1% et vos impôts baisseront. Ainsi, vous aurez plus d'argent.

Avec la nouvelle année, le revenu disponible des Québécoises et Québécois augmentera.

Voici comment:

- baisse de 15% de l'impôt des particuliers gagnant 50 000 \$ et moins;



- baisse de 3% de l'impôt des particuliers gagnant plus de 50 000 \$;

- augmentation du crédit d'impôt pour taxe de vente pour les ménages les plus démunis.

Les personnes à moyens et faibles revenus bénéficieront particulièrement du nouveau régime fiscal mis de l'avant par le gouvernement du Québec. Et ça va encore plus loin puisque 200 000 Québécois à faibles revenus ne paieront plus un sou d'impôt dès 1998.



« Pour nous,
la différence va nous
permettre de gâter
les enfants. »

La famille Beaulieu-Gagnon

GAIN NET
702\$

Couple ayant deux enfants				
Revenu de travail	Hausse de la TVQ *	Hausse du crédit pour TVQ	Baisse d'impôt	Gain total
50 000\$	- 187\$	-	889\$	702\$



« Avec le plus
que ça me donne,
c'est sûr qu'on
va en profiter. »

Julie, mère monoparentale

GAIN NET
1378\$

Famille monoparentale ayant un enfant				
Revenu de travail	Hausse de la TVQ *	Hausse du crédit pour TVQ	Baisse d'impôt	Gain total
30 000\$	- 132\$	137\$	1 373\$	1 378\$



« À mon âge,
ça me permet d'être
moins préoccupée. »

Madame Gauthier,
veuve, 68 ans

GAIN NET
1053\$

Personne seule de 65 ans ou plus				
Revenu de travail	Hausse de la TVQ *	Hausse du crédit pour TVQ	Baisse d'impôt	Gain total
30 000\$	- 91\$	137\$	1 007\$	1 053\$



« Moi, je n'ai pas
hésité une seconde
avant de l'acheter. »

Laurent, célibataire

GAIN NET
373\$

Célibataire de moins de 65 ans				
Revenu de travail	Hausse de la TVQ *	Hausse du crédit pour TVQ	Baisse d'impôt	Gain total
30 000\$	- 92\$	137\$	328\$	373\$

Québec

* Montant estimé selon le profil de consommation des ménages.

LE DEVOIR MONTREAL

La contradiction Péladeau

Le patron de Quebecor savait se montrer humain ou intraitable, pingre ou généreux

ROBERT DUTRISAC
LE DEVOIR

Pierre Péladeau était un personnage. Un personnage complexe. Contradictoire et controversé. Humain et intraitable. Généreux et pingre. Un précurseur imbu de conservatisme.

Sa vie a été parsemée d'anecdotes savoureuses, à la mesure de son caractère excessif, de son franc-parler qui n'épargnait ni les personnalités politiques, ni les MBA prétentieux, ni les élites pompeuses. Souverainiste, il a appuyé l'Accord du lac Meech. Il a toujours évité de dire qu'il votait OUI aux référendums. Tout au plus, à la veille du référendum de 1995, avait-il affirmé dans un article de son *Journal de Montréal* qu'il ne fallait pas avoir peur, avec l'air de ne pas y toucher.

On sait qu'il a vécu son enfance dans un milieu bourgeois, à Outremont. Son père, un entrepreneur en matériaux de construction, a fait faillite dans les années 30, ne s'en est jamais remis et est décédé alors que son fils Pierre n'avait que dix ans. Pierre Péladeau est allé au collège Saint-Jean-de-Brébeuf, tout comme la progéniture mâle de la haute bourgeoisie du temps, puis à l'Université de Montréal en philosophie et en droit. En regard de ses confrères de classe, il était le pauvre parmi les riches et travaillait pour payer ses études. Sa mère, autoritaire, lui a sans doute inculqué toute l'importance de l'argent.

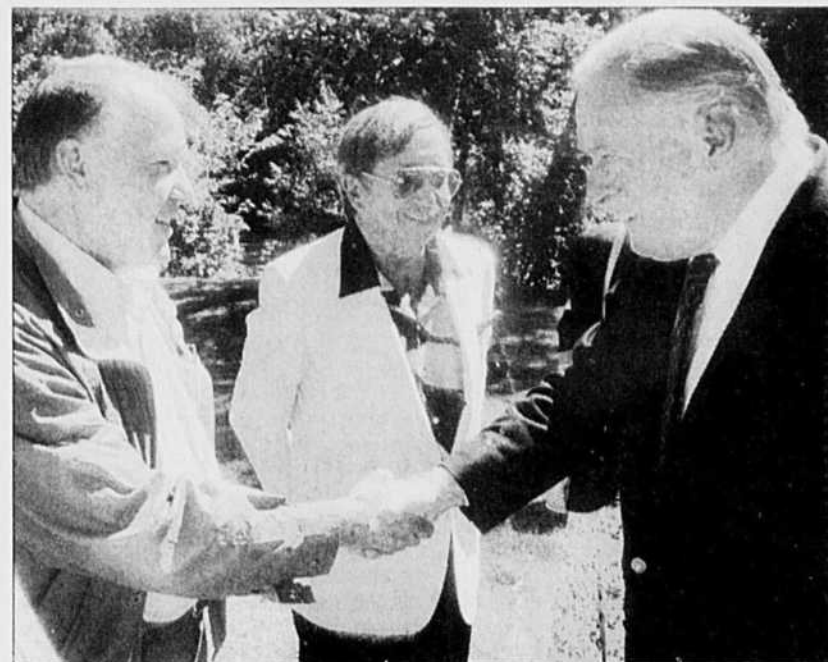
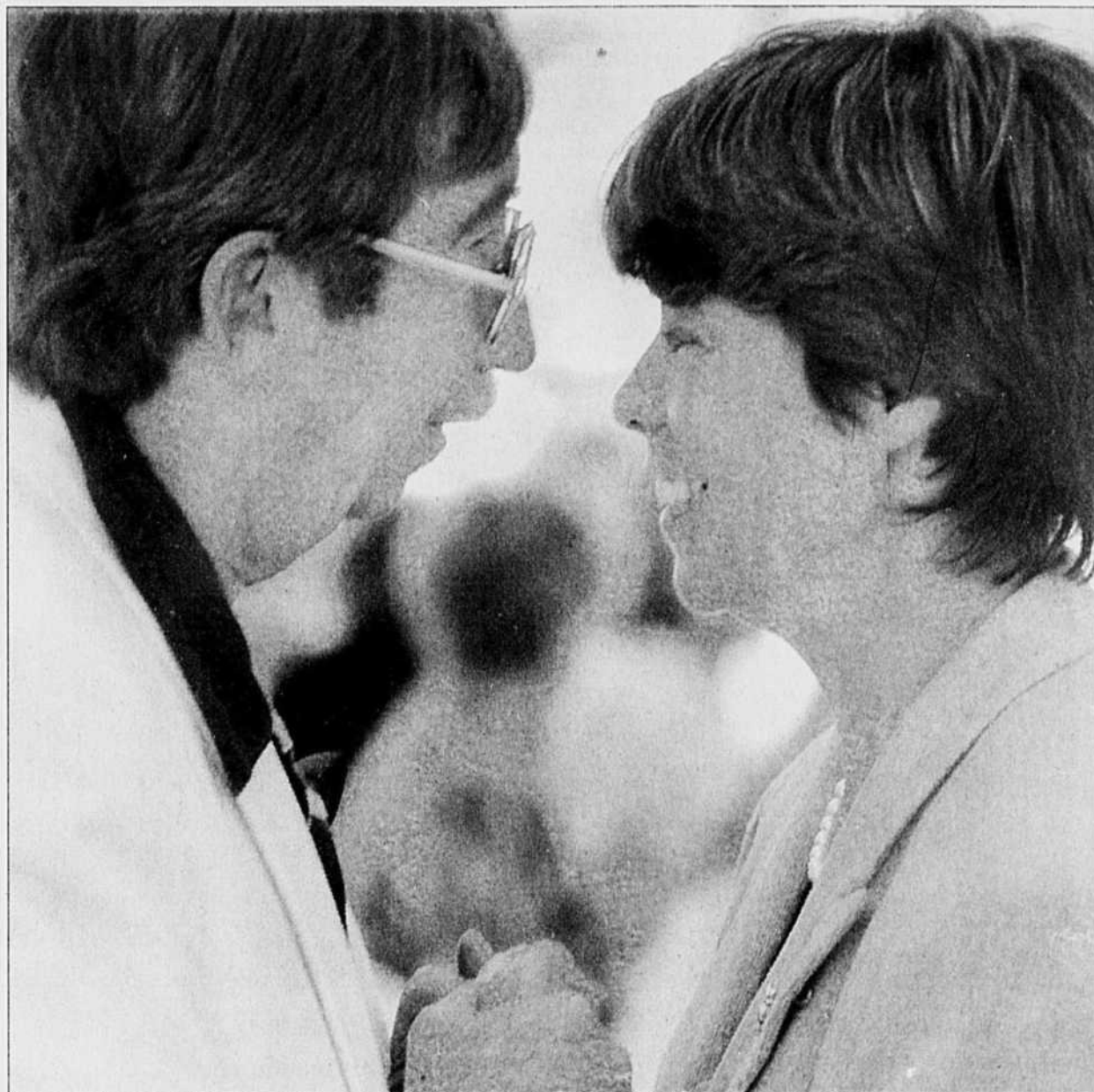
Dès l'adolescence, Pierre Péladeau était en affaires, tenant un casse-croûte, vendant des sapins de Noël, organisant des conférences.

Il a sans doute connu la «gêne», comme on disait à l'époque, la comparaison constante, du moins, avec l'opulence ambiante de «ces gens-là» qui avaient la classe et le fric en partage, une situation qui l'humiliait, avait-il confié. C'est dans ce creuset qu'il a développé sa formidable agressivité en affaires et sa détermination.

L'argent, Pierre Péladeau en parlait souvent. Archi-millionnaire, il s'étonnait du prix des choses dans les magasins, toujours trop chères à ses yeux. Il avait l'habitude d'aller au marché d'alimentation de Sainte-Adèle pour faire ses courses, mais surtout pour négocier les prix. Il lui est arrivé de revenir chez lui avec une quantité astronomique de poulets ou autres denrées périssables, achetées à rabais, dont on ne savait que faire.

Les entreprises aussi, il les trouvait chères. Quand elles ne l'étaient pas, il les achetait. A mille lieues de la logique des financiers et de leur argent facile, Pierre Péladeau, un pur entrepreneur, a bâti un empire de 6,3 milliards de dollars en faisant du micro-management. Il avait l'habitude de s'intéresser aux menus détails mais à certains d'entre eux seulement, dédaignant les théories et les modes, fidèle à ses principes d'un management serré, sans fioriture, qui ont fait de Quebecor l'une des entreprises les mieux gérées au monde dans des industries conventionnelles que d'autres voyaient comme stagnantes: imprimerie, édition et papier. Il martelait son leitmotiv KISS: «Keep it simple, stupid!»

En cette ère de downsizing et de réingénierie, Pierre Péladeau a bâti son conglomerat, qui emploie aujourd'hui 34 000 personnes, sans avoir jamais fait de licenciements massifs. Les bénéfices, il les a amassés sans jeter les gens à la rue, ne relâchant toutefois jamais sa pression sur les coûts, quitte à passer pour pingre. Ses acquisitions ne se comptent plus. Dans la plupart des cas, il a amélioré la rentabilité des entreprises qu'il a achetées; c'était son plan de match. Donohue est un beau cas d'espèce, la papetière étant devenue la plus efficace au pays. Pourtant, les grands investisseurs



JACQUES NADEAU LE DEVOIR



Quelques images récentes de Pierre Péladeau: à gauche, à sa résidence de Sainte-Adèle, un tête-à-tête avec la ministre de la Culture et des Communications, Louise Beaudoin, lors d'une réception donnée pour l'Orchestre métropolitain l'été dernier. Ci-contre, avec Agnès Grossman, ex-chef de l'Orchestre métropolitain. Ci-dessus, avec l'ancien premier ministre Jacques Parizeau et le ministre des Finances, Bernard Landry, l'été dernier à Sainte-Adèle.

ont toujours boudé Pierre Péladeau, le jugeant imprévisible, trop intuitif. Péladeau n'était pas un technocrate.

Le fondateur de Quebecor a aussi connu des échecs cuisants: le *Philadelphia Journal*, le *Montreal Daily News*, le *Super-Hebdo*. Dans tous les cas, des journaux. Pourtant, Pierre

Péladeau était avant tout un éditeur de journaux; c'est ce qui le passionnait. Chaque jour que Dieu amenait, Pierre Péladeau passait à travers sa liasse de journaux — *The Globe and Mail*, *The Gazette*, *Le Devoir*, *La Presse* à son corps défendant, et bien sûr *Le Journal de Montréal*. Il faisait de

son journal une lecture critique et inondait de mémos son éditeur. La formule du *Journal de Montréal*, il l'avait copiée des tabloïds anglosaxons. Les quatre S: sexe, sang, sport et spectacles. La formule a considérablement évolué depuis 1965 et le quotidien s'est étoffé. En fait, *Le Journal de Montréal* est un cas unique parmi les tabloïds: il est le seul à dominer le marché d'une grande ville.

Récemment, Pierre Péladeau s'était trouvé un autre dada, la télévision, et s'était engagé activement dans le redressement de TQS. A 72 ans, il s'était mis à l'informatique, un monde sur lequel il avait toujours craché, et apprenait à surfer.

Bien de ses employés, parmi les plus humbles, ont toujours souligné le caractère humain de Monsieur Pierre, comme il se faisait appeler. L'homme parlait à tout le monde, quel que soit son rang. Jamais condescendant. Il savait pourtant se montrer intraitable. Certains de ses cadres l'ont appris à leurs dépens et sont partis. D'autres sont partis pour revenir. Autant il était habile à flatter la vanité de ses interlocuteurs, autant il pouvait les engueuler comme du poisson pourri, un trait de caractère qui s'était amenuisé ces dernières années.

Il y a près de 25 ans, Pierre Péladeau avait surmonté son alcoolisme. Il a souffert dans les années 70 de maniaque-dépression, un état qu'il a soigné en prenant du lithium. Dans les dernières décennies de sa vie, sa vision du monde avait changé. L'hebdomadaire d'affaires américain *Forbes* l'avait d'ailleurs souligné dans un article qui lui était consacré: «Nietzsche's out, God's in», avait-il titré.

En 1990, Pierre Péladeau avait déclenché une controverse avec ses propos sur les juifs «qui prennent trop de place» dans le magazine *L'actualité*. Ce sont les Québécois francophones qui n'en prennent pas assez, avait-il précisé, en affaires surtout. Il y avait chez lui un vieux fonds de nationalisme, type chanoine Groulx, et il estimait que l'indépendance du Québec ne serait souhaitable que dans la mesure où les Québécois prendraient leur économie en main. Il était né dans un monde où les francophones étaient dans un état d'infériorité économique sur leur propre sol.

On connaît son amour pour la grande musique, qu'il écoutait à plein volume dans son bureau de la rue Saint-Jacques. Pierre Péladeau, en matière de musique, n'avait que Beethoven à la bouche. En littérature, il ne parlait

que de ses lectures de Balzac et, en philosophie, de Platon.

C'était aussi un mécène qui aimait s'occuper directement des causes charitables qu'il soutenait. C'est le cas de l'Orchestre métropolitain, qu'il a sauvé de la dérive financière, et du Pavillon des arts de Sainte-Adèle. Il s'était fait construire une salle de concert à son nom, le Centre Pierre-Péladeau. D'autres œuvres qu'il a encouragées tenaient à son passé d'alcoolique, comme le Pavillon Ivry-sur-le-Lac, et il s'est chargé de la campagne de financement pour l'Hôtel-Dieu, où il poussera son dernier souffle.

La pire chose qui aurait pu arriver à Pierre Péladeau, c'est qu'il survive, impotent ou sénile, à la charge de ses proches. C'est ce qu'il avait fait savoir. Il a été exaucé. L'homme d'affaires le plus connu du Québec fera la une du *Journal de Montréal*. C'est comme cela qu'il entrera définitivement dans l'histoire.

Quebecor en chiffres

- Le holding de la famille, Les Placements Péladeau inc., détient 26,53 % d'actions de classe A du groupe Quebecor et 55,77 % de droits de vote.
- 33 700 employés à la fin de 1996
- Des actifs de 7,39 milliards
- Des revenus de 6,25 milliards
- Des revenus nets de 146,84 millions

Les principaux holdings

- Imprimeries Quebecor inc. Le plus important imprimeur au Canada et le deuxième en Amérique du Nord. Quebecor a une participation de 81,3 % dans cette filiale, dont les revenus sont de 4,2 milliards et le bénéfice net de 126 millions.
- Communications Quebecor inc. La compagnie possède quatre quotidiens (*Le Journal de Montréal*, *Le Journal de Québec*, *The Sherbrooke Record* et le

Winnipeg Sun), 42 hebdomadaires, revues et magazines. Elle distribue aussi des magazines et journaux, en plus des huit magazines de musique Archambault. Cette filiale génère des revenus de 439 millions et un bénéfice net de 41 millions.

- Multimédia Quebecor inc. Spécialisé dans des produits d'information électronique.
- Donohue inc. Quebecor détient 61,27 % du grand producteur de pâte et papier.

Dernières acquisitions

En septembre dernier, Quebecor avait mis la main sur Télévision Quatre Saisons. Au printemps dernier, il faisait une incursion du côté de la presse alternative montréalaise avec l'hebdomadaire anglophone *The Mirror*.

CUISINE DISTINCTIVE

Le Saint Amour

RESTAURANT - PAVILLON JARDIN
CHEF TRAITEUR
48, RUE SAINT-URSULE, VIEUX-QUEBEC
418.694.0667

d o l c e

DONNA & UOMO

d o l c e

Solde Hivernal

jusqu'à 60% de rabais
sur toute notre marchandise automne-hiver.

Procurez-vous des vêtements de qualité
à des prix plus qu'abordables!

277, av. Laurier O.
270-6154

Centre de Commerce Mondial
844-9125 • 281-7999

5107, av. du Parc
277-7558

La sante par le tai chi

La pratique régulière du tai chi taïste procure un exercice complet du corps et un apaisement de l'esprit. Pratiquez cet art accessible, sous supervision compétente, au sein d'un entourage sympathique, en vous joignant à la plus grande école en Occident.

Siège social régional :
5271, rue St-Hubert, Montréal
(514) 272-5271
Sans frais : 1-888-taichi-1
e-mail : ttcsmtl@attmail.com

Essai gratuit

Démonstration et classe
d'essai gratuite pendant
la première semaine
de janvier 1998

Téléphonez pour connaître
les horaires:

- MONTRÉAL-CENTRE 272-5271
Plateau, Quartier chinois,
Centre-ville, NDG, Verdun
- OUEST DE L'ÎLE 633-1240
Vaudreuil, Pointe-Claire,
Dollard-des-Ormeaux
- RIVE-SUD 674-0712
Longueuil
Châteauguay 692-5737
Beloeil 464-3698
- EST DE L'ÎLE 654-9460
Repentigny, Témiscouville
- BASSES-LAURENTIDES 434-1974
Laval, Ste-Thérèse
- OUTAOUAIS (613) 233-2318

• AUSSI :
Québec, Estrie,
Lanaudière, Abitibi,
Gaspésie, Acadie,
Mauricie



NOUVEAUTÉ

COLLECTION SCIENCES HUMAINES

L'eau, l'air et la lumière
38 pages, 5,50\$

L'être humain
50 pages, 5,50\$

Le monde animal
66 pages, 5,50\$

Le monde végétal
42 pages, 5,50\$

Denise Desrochers

Une collection d'activités de science spécialement conçue pour les enfants de quatre à six ans.

La collection d'activités de science pour les enfants de quatre à six ans fait appel à leur vécu environnemental. Elle vise l'intégration des matières par le biais de leurs connaissances, leurs habiletés; ainsi que leurs capacités à résoudre des problèmes. Elle favorise l'autonomie et elle a un caractère ludique, élément essentiel pour acquérir un apprentissage de façon permanente surtout en bas âge.

Cette collection offre une gamme très variée d'activités pédagogiques pour chacune des unités d'apprentissage. Elle vise l'instauration d'un sentiment de sécurité, ainsi qu'un accroissement de la confiance en soi face aux sciences. Siège social :

GUÉRIN, éditeur Itée
4501, rue Drolet
Montréal (Québec) H2T 2G2
Téléphone : (514) 842-3481
Télécopieur : (514) 842-4923
Adresse Internet :
<http://www.guerin-editeur.qc.ca>

• LES ACTUALITÉS •

Des chiffres de l'Institut canadien d'information sur la santé

Les médecins sont de plus en plus nombreux à s'expatrier

Ce sont surtout les spécialistes, en particulier au Québec, qui s'en vont pratiquer sous d'autres cieux

ISABELLE PARÉ
LE DEVOIR

Le nombre de médecins qui quittent le Canada est de plus en plus élevé et les pertes les plus lourdes s'observent chez les spécialistes, où le nombre de départs est en hausse de 15 % par rapport à 1995.

Le Québec n'échappe pas à ce phénomène puisque le nombre total de médecins qui ont choisi d'aller travailler ailleurs est passé de 87 à 108 entre 1995 et 1996, selon des chiffres publiés par l'Institut canadien d'information sur la santé. Et le gros de ces départs est survenu chez les médecins spécialistes, dont 83 ont quitté le

Québec l'an dernier, comparativement à 52 en 1995.

Ce sont les rangs des spécialités chirurgicales qui ont subi les plus lourdes pertes au Québec avec au moins 39 départs. Du nombre, neuf pratiquaient l'obstétrique, six l'urologie, sept la chirurgie générale et deux la chirurgie cardiovasculaire et thoracique. Dans les spécialités cliniques, 17 spécialistes de la médecine interne sont partis, de même que cinq pédiatres, cinq radiologistes, quatre neurologues et deux anesthésistes.

De façon générale, le nombre de médecins qui quittent le Canada a augmenté, passant de 674 en 1995 à 731 en 1996, en hausse de 8,5 %. Le nombre de médecins revenant de l'étranger est quant à lui à son plus bas depuis 16 ans. Il

a plafonné à 218 en 1996, alors qu'il était de 256 en 1995.

Dans les autres provinces, bien que le mouvement soit moins marqué qu'au Québec, ce sont aussi les spécialistes qui partent en plus grand nombre. Le nombre de ces derniers qui ont fait leurs valises a augmenté de 15 % en moyenne au pays, grimant de 312 en 1995 à 359 en 1996.

Il n'y a qu'en Ontario que les pertes ont connu un petit répit, avec 220 départs de médecins en 1996, par rapport à 251 en 1995 et 345 en 1994. À l'exception de quelques provinces, le nombre de départs survenus dans les rangs des médecins de famille est à peu près stable depuis plusieurs années au Canada.

Il y a aussi de plus en plus de médecins canadiens qui obtiennent la résidence permanente aux États-Unis. Ce nombre s'est accru de 50 % depuis 1995, passant de 348 à 522. Cela correspond à un mouvement observé dans plusieurs autres professions libérales, chez les infirmières et dans plusieurs techniques liées au domaine de la santé.

Malgré tous ces départs, le nombre global de médecins continue de s'accroître au Canada, en raison de la formation de nouvelles recrues dans les spécialités. On compte 548 habitants par médecin au pays, un taux qui se compare à celui des États-Unis (395 habitants par médecin) et du Royaume-Uni (554 habitants par médecin).

Des racines québécoises sur l'île de Guernesey

ISABELLE PARÉ
LE DEVOIR

Qui croirait que les racines de plusieurs Québécois se trouvent à Guernesey, un petit îlot rocheux perdu dans La Manche, à 50 kilomètres des côtes normandes, qui abrite un petit territoire indépendant où l'on parle anglais mais qui a son propre gouvernement, possède sa propre devise et imprime ses propres timbres?

Les habitants de Guernesey, qui ne sont plus que 59 000, cherchent d'ailleurs aujourd'hui à susciter de l'intérêt pour leur petit coin de pays chez leurs descendants d'Amérique, notamment en leur proposant, par l'entremise d'Internet, de retrouver leurs ancêtres oubliés.

Des vagues successives d'immigration ont entraîné de forts contingents de marins à prendre la mer pour la Nouvelle-France au XVII^e siècle, puis à quitter leur île au XIX^e siècle pour le Canada, l'Amérique, la Nouvelle-Zélande ou l'Australie.

Selon John Richards, Guernesiais et consultant pour l'office de tourisme local, même si plusieurs l'ignorent, on retrouve au Québec plusieurs patronymes typiques de Guernesey, dont les Marquis, Lepage et Girard.

Les premiers arrivants auraient accosté en Gaspésie, là où résident toujours plusieurs descendants d'immigrants des îles de Guernesey et de Jersey, un autre îlot indépendant situé au large de la Normandie.

« Nous ne savons pas combien de gens ont émigré ou sont allés en Nouvelle-France. Pour cela, il aurait fallu qu'il y ait des registres précis des bateaux qui ont pris la mer pour la Nouvelle-France ou qui y ont échoué », souligne M. Richards.

Une foule d'autres noms de famille comme Anquetil, Beaudoin, Beaupré, DeLisle, Langlois, Lebrun, Le Breton, Le Clerc et Lelièvre ont aussi des origines Guernesaises. Au XIX^e siècle, une loi ne permettant qu'aux seuls aînés d'hériter des terres et de la richesse familiale provoqua un deuxième exode vers le Nouveau Monde.

Les représentants de l'île de Guernesey ont d'ailleurs fait un saut à Toronto le printemps dernier pour faire la promotion de leurs recherches généalogiques et ont reçu des centaines de demandes du Canada anglais. Jusqu'ici, seulement une dizaine de recherches d'origines sont parvenues du Québec.

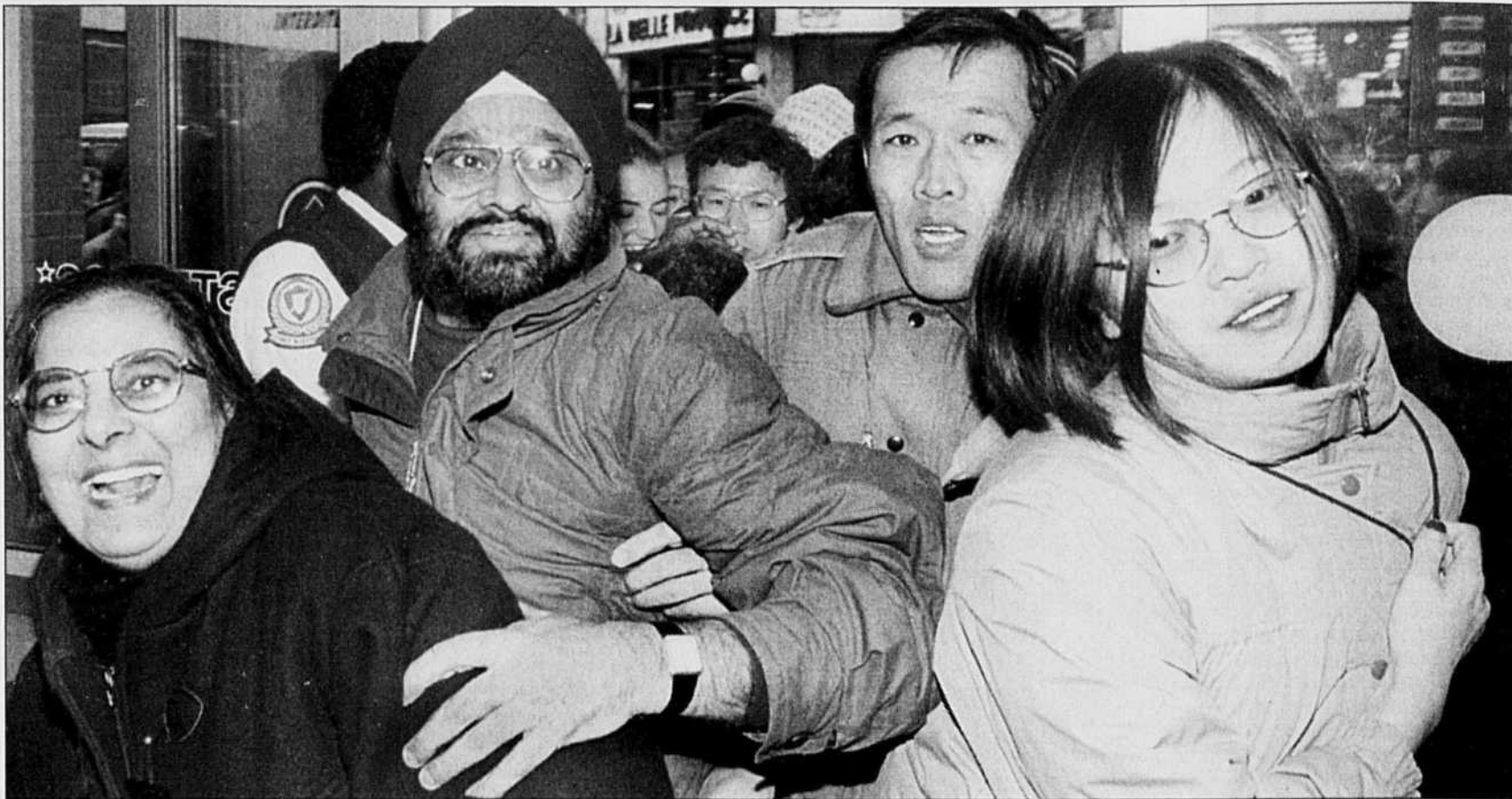
Du temps de Guillaume le Conquérant

Si l'île de Guernesey abrite aujourd'hui une population entièrement anglophone, elle fut longtemps française. Notamment au XI^e siècle, quand les troupes de Guillaume le Conquérant, alors septième duc de Normandie, envahirent l'Angleterre. « Ma grand-mère parlait parfaitement le français, et plusieurs personnes âgées parlent encore les deux langues », confie John Richards.

Les îles furent une base de choix lors des nombreuses guerres entre la France et l'Angleterre qui, pendant des siècles, s'en disputèrent la propriété. Elles accueillirent aussi au XVI^e siècle tout un flot de huguenots, persécutés en France jusque sous le règne de Louis XIV. C'est aussi à Guernesey que Victor Hugo, exilé de sa France natale, y coucha sur papier *Les Misérables*.

Témoin de ce passé guerrier, le Fort Castle Cornet, construit par le roi John pour repousser les invasions normandes, domine toujours la baie de St. Peter Port, la capitale, d'où est tiré chaque jour un coup de canon à midi.

Aujourd'hui, les Guernesiais ne se considèrent pas du tout britanniques. Leur territoire leur est cédé par bailleage par l'Angleterre et ils peuvent élire leur gouvernement et voter leurs lois. Des lois qui en font d'ailleurs un paradis fiscal pour les institutions bancaires et financières. Les habitants de Guernesey reconnaissent la suzeraineté de la reine d'Angleterre, à qui ils jurent loyauté, mais ne se disent pas citoyens britanniques. Un genre de souveraineté-association, quoi. Serait-ce une invention héritée de nos lointains ancêtres issus des côtes normandes?



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Une bousculade typique du lendemain de Noël. Celle-ci est survenue au Future Shop.

Soldes du 26 décembre

La folie était encore au rendez-vous

JUDITH LACHAPELLE
LE DEVOIR

Le Boxing Day est une tradition du temps des Fêtes qui se répète, d'année en année, et qui a fini par devenir un véritable événement. Pour certains mordus, la journée est un incontournable de la fin d'année, alors que d'autres préféreraient renoncer à tous leurs cadeaux de Noël avant d'y participer...

Ceux qui haïssent viscéralement le magasinage n'ont qu'une seule question: pourquoi? Pourquoi faire le pied de grue devant Sam The Record Man à 7h le matin? « Parce que c'est l'un, on rencontre du monde, répond Antoine Beaupré. C'est une tradition, c'est la troisième année que je fais ça! » Son copain Luc Boiteau acquiesce timidement en sautant sur place pour se réchauffer. « En tout cas, moi, c'est la première et la dernière fois que je fais ça... »

Antoine Beaupré et Luc Boiteau auront attendu six heures avant d'entrer dans le magasin. Sur le coup de 13h, les clients, dont la file de quelque 300

personnes faisait le tour du bâtiment de la rue Sainte-Catherine, se sont joyeusement engouffrés dans le magasin. Les rabais en valaient-ils la peine? Tout dépend des goûts du mélomane et de la quantité achetée. Mais à voir les paniers des clients, certains ont dû en profiter pour faire provision des grands crus de l'année. Les ventes du disquaire en cette journée spéciale peuvent représenter le double ou le triple des ventes d'un samedi normal!

« Mais ce n'est plus comme avant, observe Robert, le portier du disquaire. La récession et la concurrence ont changé les choses. » L'homme parle en connaissance de cause: il compte maintenant dix-huit Boxing Days à la porte de Sam...

Mais quand on lui demande s'il chasserait les aubaines s'il ne travaillait pas le 26 décembre, il éclate d'un grand rire. « Non! Je pense que je laisserais ça à ma femme! »

Les « anti-Boxing Days » ne comprennent surtout pas le plaisir d'épargner quelques dollars le jour où toute la vil-

le s'est donné rendez-vous au centre commercial. Au Centre Eaton, les couloirs étaient littéralement bloqués à certains endroits. Les vendeurs, qui auraient peut-être préféré rester à la maison plutôt que de se présenter au boulot, avaient des yeux tout le tour de la tête...

« Le magasinage n'est pas une priorité dans ma vie », disait une jeune vendeuse en regardant d'un air découragé les clients affluer dans son magasin. Tout le personnel des boutiques a dû être mobilisé pour faire face à la « plus grosse journée de soldes de l'année », selon plusieurs commerces.

À 13h, au moment de l'ouverture de plusieurs boutiques, il y avait presque autant de vendeurs que de clients. « Vous êtes sûres que vous n'êtes pas trop nombreuses? » Les vendeuses secouaient la tête. « Ah non! Si on se fie à l'an passé, ça va être fou entre 14h et 16h », expliquait la gérante de la boutique Metropolis, Lyne Dormoy.

Cette dernière avait même engagé, en plus de son équipe d'une quinzaine de vendeurs, deux gardiens de sécurité qui faisaient le guet à l'entrée. C'est que la cohue des soldes d'après-Noël signifie aussi un grand nombre de vols. « Les gens n'ont pas vraiment besoin de se faire servir aujourd'hui. Les vendeurs sont là pour montrer qu'il y a de la surveillance. »

Certaines boutiques fermaient même leurs portes grillagées pour mieux contrôler le flot des clients qui entraient et sortaient du magasin. Les plus populaires? Les magasins de disques, bien sûr, mais surtout les boutiques de vêtements pour adoles-



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Un lendemain de Noël, ce n'est pas de tout repos pour les employés des magasins.

cents, dont les jeunes clients ressortaient avec d'énormes sacs.

Le Boxing Day, comme toute tradition, a aussi ses légendes. En observant la poignée de clients dans leur boutique, deux vendeuses se racontaient certaines histoires mythiques. « Une année, il paraît que les gens s'arrachaient les vêtements. Ils se battaient pour avoir ceux qu'ils voulaient! »

avis de demandes relatives à un permis ou à une licence

Régie des alcools, des courses et des jeux

Toute personne, société ou association au sens du Code civil peut, dans les trente jours de la publication du présent avis, s'opposer à une demande relative au permis ou à la licence ci-après mentionnée, en transmettant à la Régie des alcools, des courses et des jeux un écrit assermenté qui fait état de ses motifs ou intervenir en faveur de la demande, s'il y a eu opposition, dans les quarante-cinq jours de la publication du présent avis.

Cette opposition ou intervention doit être accompagnée d'une preuve attestant de son envoi au demandeur ou à son procureur, par courrier recommandé ou certifié ou par signification à personne, et être adressée à la Régie des alcools, des courses et des jeux, 1, rue Notre-Dame Est, Bureau 9.01, Montréal (Québec) H2Y 1B6.

Nom et adresse du requérant	Nature de la demande	Endroit d'exploitation
90266-7493 Québec inc. THE NIGHT BOX 3580, rue Saint-Dominique (Québec) H2X 2X4 Dossier: 269-720	Addition d'autorisation de spectacles avec nudité dans Bar avec danse existant	3580, rue Saint-Dominique Montréal (Québec) H2X 2X4
90666-2795 Québec inc. BAR DE L'ÎLE FANTASTIQUE (1993) ENR 115 & 117 boul. Archambault Terrebonne (Québec) J6W 4K3 Dossier: 338-103	1 Bar avec danse et spectacle sans nudité (suite à cession)	115 & 117 boul. Archambault Terrebonne (Québec) J6W 4K3
126218 Canada inc. CASA CORFU 3177, rue Masson Montréal (Québec) H1Y 1Y2 Dossier: 338-434	Permis additionnels 2 Restaurants pour vendre	3177, rue Masson Montréal (Québec) H1Y 1Y2
CORNEJO, Luis POOLERS PUB 1320, boul. de Maisonneuve O. Montréal (Québec) H3G 2P4 Dossier: 895-920	1 Bar avec danse et spectacles sans nudité	1320, boul. de Maisonneuve O. Montréal (Québec) H3G 2P4
153995 Canada inc. QUALITA RESTORANTE 8100, avenue Neuville	1 Restaurant pour vendre avec danse 1 Bar	8100, avenue Neuville Anjou (Québec) H1J 2T2

Anjou (Québec) H1J 2T2 Dossier: 908-624

2959-9396 Québec inc. CLUB BILLARD KRISSE KROSS 6180 rue Saint-Jacques Montréal (Québec) H4B 1T6 Dossier: 996-421

9052-3531 Québec inc. AMAZON MONKLAND 6151, avenue Monkland Montréal (Québec) H4B 1G3 Dossier: 1477-173

Cianfrano, Francesco VEROLI 1835, rue Jean-Talon Est Montréal (Québec) H2E 1T4 Dossier: 1481-274

Les chevaliers de colombe du conseil de Verdun no 1751 CHEVALIERS DE COLOMBE DU CONSEIL DE VERDUN NO 1751 3861, rue Wellington Verdun (Québec) H4G 1V1 Dossier: 1481-548

Eric Kerouac Geneviève Guertin SO CAFE 1302, rue Mont-Royal Est Montréal (Québec) H2J 1Y5 Dossier: 1482-033

Société d'aide aux malentendants SOCIÉTÉ D'AIDE AUX MALENTENDANTS 2924, rue Fleury Est Montréal (Québec) H2B 1M4 Dossier: 1482-074

Le président et directeur général Ghislain K.-Lafamme, avocat

6180 rue Saint-Jacques Montréal (Québec) H4B 1T6

Diminution de capacité et addition d'autorisation de spectacles avec nudité dans Bar avec danse existant Permis additionnel 1 Bar avec danse et spectacles avec nudité

1 Restaurant pour vendre 6151, avenue Monkland Montréal (Québec) H4B 1G3

1835, rue Jean-Talon Est Montréal (Québec) H2E 1T4

3861, rue Wellington Verdun (Québec) H4G 1V1

1302, rue Mont-Royal Est Montréal (Québec) H2J 1Y5

2924, rue Fleury Est Montréal (Québec) H2B 1M4

1 Club

1 Bar

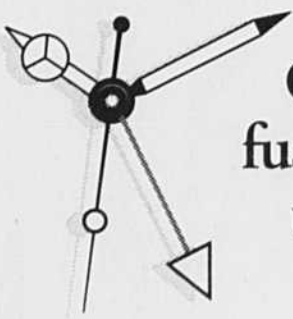
1 licence

1320, boul. de Maisonneuve O. Montréal (Québec) H3G 2P4

1320, boul. de Maisonneuve O. Montréal (Québec) H3G 2P4

1320, boul. de Maisonneuve O. Montréal (Québec) H3G 2P4

1320, boul. de Maisonneuve O. Montréal (Québec) H3G 2P4



Consultez deux fuseaux horaires en un coup d'oeil.

Afin de répondre aux besoins des gens qui voyagent ou travaillent dans des conditions extrêmes, Rolex a créé la GMT-Master et Explorer II, toutes deux comprenant une aiguille supplémentaire afin de consulter deux fuseaux horaires simultanément. En outre, le modèle GMT-Master a été conçu avec une lunette tournante facilitant la lecture des deux fuseaux horaires.

ROLEX

Nous sommes fiers d'être votre bijoutier agréé Rolex.

Bijouterie Gambard

Vente et service technique

630-A Cathcart Montréal Centre-Ville 866-3876

avis de demandes relatives à un permis ou à une licence

Régie des alcools, des courses et des jeux

Toute personne, société ou association au sens du Code civil peut, dans les quinze jours de la publication du présent avis, s'opposer à une demande relative au permis ou à la licence ci-après mentionnée, en transmettant à la Régie des alcools, des courses et des jeux un écrit assermenté qui fait état de ses motifs ou intervenir en faveur de la demande, s'il y a eu opposition, dans les trente jours de la publication du présent avis.

Cette opposition ou intervention doit être accompagnée d'une preuve attestant de son envoi au demandeur ou à son procureur, par courrier recommandé ou certifié ou par signification à personne, et être adressée à la Régie des alcools, des courses et des jeux, 1, rue Notre-Dame Est, Bureau 9.01, Montréal (Québec) H2Y 1B6.

Nom et adresse du requérant	Nature de la demande	Endroit d'exploitation
9055-2795 Québec inc. BAR DE L'ÎLE FANTASTIQUE (1993) ENR 115 & 117 boul. Archambault Terrebonne (Québec) J6W 4K3 Dossier: 895-920	1 licence d'exploitation de site d'appareils de loterie vidéo	115 & 117 boul. Archambault Terrebonne (Québec) J6W 4K3

J6W 4K3 Dossier: 338-103

CORNEJO, Luis POOLERS PUB 1320, boul. de Maisonneuve O. Montréal (Québec) H3G 2P4 Dossier: 895-920

9044-9166 Québec inc. CAFE ARMANDO 6656, boul. Décarie Montréal (Québec) H3X 2K4 Dossier: 930-685

5052-5262 Québec inc. CAFE INTERNET NID D'ANGLE 1857, rue des Laurentides, Local 4 et 5 Laval (Québec) H7M 2P8 Dossier: 1471-044

Cianfrano, Francesco VEROLI 1835, rue Jean-Talon Est Montréal (Québec) H2E 1T4 Dossier: 1481-274

Le président et directeur général Ghislain K.-Lafamme, avocat

1320, boul. de Maisonneuve O. Montréal (Québec) H3G 2P4

6656, boul. Décarie Montréal (Québec) H3X 2K4

1857, boul. des Laurentides, Local 4 et 5 Laval (Québec) H7M 2P8

Québec

Québec

• LES ACTUALITÉS •

L'année politique au Canada

Libéraux et bloquistes ont perdu des plumes en juin

Le visage du parlement s'est profondément modifié au lendemain des élections

HUGUETTE YOUNG
PRESSE CANADIENNE

Ottawa — Les élections du 2 juin ont réservé plusieurs surprises aux partis politiques. Elles ont reporté les libéraux au pouvoir, mais avec la présence de cinq partis politiques, changeant ainsi profondément le visage du Parlement canadien.

Réélus pour un deuxième mandat avec une majorité réduite, les libéraux dominent en Ontario, sont rayés de la carte dans les Maritimes, font meilleure figure au Québec mais restent dispersés dans l'Ouest.

Obsédés par la campagne électorale déclenchée avant la fin de leur mandat de quatre ans, les libéraux avaient bien préparé la table en écartant les dossiers chauds susceptibles de les écorcher.

Ainsi, on a coupé les ailes à la commission d'enquête sur la Somalie, on a laissé en suspens les recommandations de la commission d'enquête sur les peuples autochtones, on a essayé de balayer sous le tapis le fiasco d'Airbus mettant en cause l'ex-premier ministre Brian Mulroney.

Mais dans leurs calculs, les libéraux ont sous-estimé l'ampleur de la grogne aux Maritimes au sujet des modifications à l'assurance-emploi. De gros canons tombent: Doug Young, le ministre du Développement des ressources humaines, et David Dingwall, le ministre de la Santé.

Le discours du Trône qui annonce la rentrée parlementaire de septembre est sans surprise. Il annonce un gouvernement de la continuité où la prudence est de mise: gestion de l'économie, réinvestissement dans les programmes sociaux.

La force des réformistes

À la Chambre des communes, le premier ministre Jean Chrétien doit cependant composer avec une nouvelle réalité: la force indéniable des réformistes, le retour des néo-démocrates d'Alexa McDonough, un Bloc québécois affaibli et une équipe conservatrice ragaillardie.

Les réformistes de Preston Manning, qui avaient adopté des slogans anti-Québec pendant la campagne électorale, arrachent la chaise de l'opposition officielle au Bloc québécois, relégué au rôle de troisième parti.

Ayant trouvé sa nouvelle vocation, Preston Manning est transformé: plus de lunettes, coupe de cheveux moderne, cours de pose de voix. Il s'entête même à apprendre le

français. Aux Communes, M. Manning recentre son message, impose plus de discipline à ses députés mais ne se gêne pas pour faire des entorses à ses principes. Il emménage à Stornoway, la résidence officielle du chef de l'opposition, qu'il avait déjà comparée à une salle de bingo.

Le Bloc québécois, lui, a un deuxième début difficile. Sous la gouverne de Gilles Duceppe, le Bloc québécois mène une campagne électorale désastreuse mais se rattrape un peu en bout de piste en décrochant 44 sièges. Le début de règne du chef Gilles Duceppe est houleux. Pendant un temps, il confie le poste de leader parlementaire à son alliée Suzanne Tremblay, faisant ainsi un affront à Michel Gauthier, le chef sortant du Bloc. Peu après, Gilles Duceppe se ravise et confie le poste de leader parlementaire à Michel Gauthier.

En quête d'une raison d'être après la défaite référendaire, le Bloc a de la difficulté à faire passer son message sur la souveraineté à la Chambre des communes.

Pour reprendre le terrain aux conservateurs qui occupent toute la place avec le présumé scandale libéral de trafic d'influence, le Bloc y va d'accusations contre le directeur d'un pénitencier fédéral, qu'il accuse de faire des concessions à «ses chums», les Hell's Angels.

Devant des menaces de poursuites, le Bloc doit reculer. Pendant que tous les partis reprennent leur souffle, le gouvernement Chrétien s'en tient à son plan d'attaque.

Dans le dossier de l'unité, le gouvernement mène de front sa stratégie du plan A et du plan B. Il nomme l'avocat Yves Fortier pour défendre sa cause devant la Cour suprême du Canada sur la légalité d'une démarche unilatérale d'indépendance.

Les libéraux prennent aussi au sérieux les déclarations de la sénatrice Pat Carney sur la menace de sécession de la Colombie-Britannique. Le conflit du saumon du Pacifique a creusé le fossé entre la province et Ottawa.

Sous l'œil vigilant d'Ottawa, les provinces donnent suite à la déclaration de Calgary, une initiative qui consacre le «caractère unique du Québec» et l'égalité des provinces.

Si le bilan législatif des libéraux est maigre, ils se démarquent à l'internationale: Sommet de l'APEC, traité d'interdiction sur les mines antipersonnel.

En fin d'année, une partie de bras de fer s'annonce avec les provinces au sujet du dossier du traité de Kyoto sur la réduction des émissions de gaz à effets de serre.

L'accident d'autocar aux Éboulements

Une immense tragédie familiale a assombri l'année 1997

ROLLANDE PARENT
PRESSE CANADIENNE

La scène policière au Québec aura été ponctuée de nombreux événements marquants, voire de certaines tragédies, en 1997.

L'accident d'autocar survenu le 13 octobre dernier aux Éboulements, dans la région de Charlevoix, et qui a coûté la vie à 44 personnes, est sans contredit l'événement ayant jeté la plus grande consternation dans la population québécoise au cours de l'année.

La terrible tragédie routière est survenue quand l'autocar transportant 48 personnes âgées de Saint-Bernard, en Beauce, a plongé dans un ravin d'une dizaine de mètres au pied de la grande côte des Éboulements, à l'entrée de Saint-Joseph-de-la-Rive, dans la région de Charlevoix.

Le véhicule se dirigeait vers l'île aux Coudres, en face de Saint-Joseph-de-la-Rive, pour célébrer Noël dans une auberge.

L'autocar a quitté la route dans une courbe descendante fort accentuée, longue de deux kilomètres, difficile à négocier. Aucune trace de freinage n'était visible sur la chaussée. Les résultats de l'expertise mécanique de l'autocar seront rendus publics au début de l'enquête du coroner en février.

La nouvelle de cet accident a fait le tour du monde. Le pape Jean-Paul II a fait parvenir un télégramme dans lequel il dit prier pour que les familles éprouvées traversent l'épreuve avec courage.

À lui seul, Raymond Breton a perdu douze membres de sa famille, une sœur, un beau-frère, quatre cousins, autant de petits-cousins, un oncle et une tante.

Funestes motomarines

D'autre part, l'été 1997 restera dans les annales pour celui où monsieur et madame Tout-le-monde auront réalisé que la pratique de la motomarine, en apparence anodine, peut en certaines circonstances faire basculer une petite vie tranquille dans le drame.

C'est très certainement le cas du grand-père de Marilou Gélinas, huit ans, et de son frère Guillaume, quatre ans, qui ont perdu la vie quand une motomarine a foncé tout droit sur leur petite chaloupe, à Granby, en juillet.

Rodrigue Villeneuve, âgé de 38 ans, de Thurso, a dû se demander lui aussi s'il ne faisait pas un mauvais rêve quand, à la suite d'une manœuvre dangereuse, son fils de 12 ans qui se trouvait avec lui sur une motomarine a été projeté contre l'hélice d'un bateau et en est mort.

À la fin de juillet, à Saint-Omer, en Gaspésie, Ken Litalien, 23 ans, s'est noyé après avoir fait une chute de son engin. Il ne portait pas de veste de sauvetage et ne savait pas nager.

À la fin de l'été, en septembre, Sylvain Desparois, 27 ans, de Deux-Montagnes, s'est noyé lui aussi dans la rivière des Mille-Îles en faisant l'essai d'une motomarine. Il a

également fait une mauvaise manœuvre. Il ne portait pas de gilet de sauvetage.

James Medley

Au chapitre des crimes les plus brutaux, ceux commis par le proxénète montréalais James Medley, qui a séquestré, torturé et violé quatre adolescentes, ont déclenché des haut-le-cœur inégalés parmi ceux qui ont suivi le procès.

Medley a été condamné à une peine d'emprisonnement de 27 ans.

Le juge Gérard Girouard, de la Cour du Québec, qui a présidé le procès de James Medley, a indiqué au moment du prononcé de la sentence, à la mi-décembre, que les crimes commis ont été d'une brutalité «inouïe» et que Medley a voulu «avilir ses victimes pour en faire des esclaves sexuelles dont il pourrait tirer profit comme proxénète».

Au sujet des victimes, le magistrat a souligné qu'il s'agissait de jeunes filles (14, 15 et 16 ans) fragiles psychologiquement et dépourvues devant leur exploitateur.

Entre 1991 et 1996, Medley a attiré de jeunes pensionnaires du centre pour délinquantes Shawbridge et, avec des complices, les agressait et tentait de les forcer à se prostituer. Il se livrait à des jeux sexuels sadiques et leur faisait subir divers sévices. Une des victimes a été séquestrée pendant 16 jours dans son appartement. Les policiers, alertés par une source anonyme, l'ont découverte enfermée dans un placard.

Motards criminels

L'année 1997 en aura été aussi une où les bandes de motards criminels auront fait parler largement d'eux. Ces bandes de motards criminels ont dû notamment faire face aux interventions des policiers de l'escouade Carcajou.

Dans ce cadre, l'intervention de policiers de la ville de Québec, le 29 octobre, dans un hôtel où étaient attablés quelque 25 motards, n'est pas passée inaperçue. À cette occasion, le grand public a appris que le groupe de motards les Bandidos (créé au Texas par d'anciens combattants du Vietnam) cherchait à créer une alliance avec les Rock Machine, les grands rivaux des Hell's Angels.

Mais l'événement qui a retenu le plus l'intérêt de la population est sûrement la bombe qui a secoué la forteresse des Hell's de Saint-Nicolas, près de Québec, et causé des dégâts aux maisons voisines et beaucoup de peur. Des citoyens en colère ont alors réclamé l'éviction de ces motards, à cor et à cri.

Dans la région de Montréal, à la suite d'une série de perquisitions menées au domaine de l'île aux Pruches, à Laval, occupé par les Death Riders, un groupe associé aux Hell's, les policiers ont utilisé une nouvelle arme législative permettant d'évincer les occupants pour six mois.

La nouvelle loi qui rend criminel le fait d'appartenir à une organisation criminelle a permis, en juin, de traduire devant les tribunaux quatre hommes soupçonnés d'appartenir au groupe des Rock Machine.

REVUE DE PRESSE

Trois provinces approuvent la déclaration de Calgary, mais...

- Le fil de l'unité est fatigué et mince
- Il faut écouter le message de Duceppe
- «La joie d'être consulté» par Toronto

Gilles Lesage

De notre bureau de Québec

Ralph Klein a fait adopter à l'unanimité par la législature de l'Alberta la déclaration dite de Calgary qu'il a pilotée, en septembre, auprès des neuf premiers ministres des provinces autres que le Québec.

Mais «le fil de l'unité [canadienne] est bien fatigué et mince», au gré de commentateurs peinés à comprendre que l'on puisse à la fois proclamer le «caractère unique» du Québec et, du même souffle, célébrer l'égalité des provinces.

Au cours de sa tournée dans l'Ouest, d'autre part, Gilles Duceppe a dû se défendre d'être un «traître»; mais une commentatrice invite ses concitoyens à écouter le message du chef du Bloc québécois aux Communes d'Ottawa.

En Ontario, par ailleurs, un *columnist* renommé ironise sur «la joie d'être consulté» par le gouvernement ontarien.

Dans *The Edmonton Sun*, Neil Waugh se plaint que le premier ministre ait forcé l'adoption de l'entente des neuf et il estime qu'un référendum provincial en sera le véritable test. «Tenez ce référendum», demande-t-il à M. Klein. Et soyons prêts à servir aux tories le coup de semonce qu'ils méritent amplement après les trois derniers jours abyssaux pour ce qui est censé être la démocratie dans cette province.» Waugh fait valoir que les Albertains n'ont pas eu l'occasion de s'exprimer clairement, et le deal a été conclu durant un simulacre législatif, les trois partis conspirant pour le bâcler sans permettre aux députés de voter sur ses clauses spécifiques.

«Un député a confié que 60 % de ses électeurs s'y opposaient. Mais au moment du vote, la déclaration a été adoptée. Pas une virgule n'a été changée, pas une phrase modifiée, en dépit des promesses voulant que ce serait un processus populaire et que les députés seraient libres de voter selon les désirs de leurs électeurs.»

Waugh prévoit des difficultés pour M. Klein, qui a déclaré: «Aucune formulation concernant le Québec ne sera acceptée dans cette province si, de quelque manière, forme ou degré, elle accorde un statut spécial ou des pouvoirs spéciaux au Québec. Toute résolution reconnaissant le caractère unique du Québec doit être formulée de telle sorte qu'elle unisse le Canada et ne donne pas à une partie du Canada un avantage sur une autre.»

Dans *The Calgary Herald*, Peter Menzies écrit que «le fil de l'unité [canadienne] est usé et de plus en plus mince». Il y a de la tension dans l'air et le premier ministre Klein devrait y faire davantage attention. Il raconte qu'il n'a pas eu beaucoup de succès à tenter de faire comprendre les états d'âme des Québécois à ses voisins de banlieue. «Ils craignent de devenir seulement un autre élément de la mosaïque multiculturelle de Pierre Trudeau. Les Québécois veulent être reconnus comme une partie fondamentale du pays, leur pourcentage baisse dans l'ensemble de la population, la force économique de la province est en perte de vitesse et la perspective de devenir rien de plus que l'équivalent francophone des boys du Club germano-canadien est fort terrifiante.»

En édit, *The Calgary Herald* fait l'éloge de la prise de position de M. Klein, qui «unira ce pays unique». Il a tout à fait raison d'insister pour offrir un statut de société «unique» au Québec. Il est vrai que le tiers des Albertains

ne sont pas d'accord, mais il y en a quand même les deux tiers qui le sont. «Le premier ministre a tenu bon contre l'étréitesse d'esprit. C'est le début de la route qui réunifiera ce pays unique qu'est le Canada.»

En édit, *The Edmonton Sun* écrit que, de temps à autre, les politiciens prouvent qu'ils méritent amplement le cynisme et le mépris populaires. Le «débat» sur la déclaration de Calgary en est un exemple. «Nous avons toujours dit que le scénario était écrit et que nos élus nous faisaient reculer [...] Ça été adopté à l'unanimité. Et l'on se demande pourquoi les gens sont cyniques envers la politique.»

Ce n'est pas l'avis qu'exprime *The Financial Post*, pour qui l'Alberta vient de survoler le processus de l'unité. «Il ne faut pas sous-estimer la difficulté de l'Ouest d'en arriver à un consensus, mais Klein a bien agi en faisant adopter rapidement la déclaration, traçant peut-être la route aux autres provinces.»

Outre l'Alberta, Terre-Neuve, le Nouveau-Brunswick et la Saskatchewan ont adopté la déclaration de Calgary, en décembre.

La Saskatchewan, rapporte *The Leader-Post* de Regina, vient d'envoyer un message de bonne volonté au Québec, en même temps qu'un avertissement réaliste. «Tous les députés du gouvernement et de l'opposition ont voté en faveur d'une résolution sur l'unité nationale qui comprend une semonce, ou plan B, sur ce qui pourrait arriver si le Québec se sépare.» «La sécession se traduirait par des années de désaccord au sujet des intérêts fondamentaux tels que la citoyenneté, la monnaie, la dette nationale, les frontières, le commerce, les structures fédérales, et compromettrait même l'unité du reste du pays.»

Des quatre provinces, la Saskatchewan est la seule à évoquer ainsi le plan B. C'est un bon compromis, écrit Murray Mandryk, louangeant le premier ministre Romanow qui, le même jour, peut se révéler à la fois merveilleux et papelard...

La tournée de Gilles Duceppe dans l'Ouest pour faire échec à la fameuse déclaration a donné lieu à quelques commentaires. Ainsi, dans *The Calgary Herald*, Robert Bragg écrit: «Le rêve de Duceppe d'une séparation en douceur démontre qu'il est endormi.» «Si Duceppe est convaincu que le «peuple du Québec» désire l'indépendance avec ardeur, il devrait être d'accord pour une question directe au prochain référendum. L'indépendance: oui ou non?»

Dans *The Calgary Sun*, Suzanne Sawyer écrit que «le message de Duceppe mérite d'être entendu». Il faut écouter les griefs des Québécois. «Les premiers ministres et chefs territoriaux doivent en prendre acte et agir en conséquence. L'histoire et les valeurs du Canada font l'envie du monde. Continuons à bâtir ensemble.»

«La joie d'être consulté», au sujet de la déclaration de Calgary, c'est celle de Peter Desbarats, dans une chronique publiée par *The Globe and Mail*. Queen's Park a distribué un questionnaire à quatre millions de foyers ontariens, mais seulement 30 000 ont daigné y répondre. L'exercice sera repris après les Fêtes. Desbarats conclut: «La vraie question, c'est: est-ce que tout cela fera une vive impression au Québec? J'aurais souhaité que l'on me demande si je suis «très favorable, favorable, en désaccord ou très en désaccord» avec cette interrogation.»

En attendant la réponse, bonne et heureuse année aux «amateurs» de cette chronique du ROC, qui fait relâche pour quelques semaines.



Des secouristes à l'œuvre près de la carcasse de l'autocar, aux Éboulements.

RENE MATHIEU LE DEVOIR

PROSCAN

Haute Fidélité



Modèle PS80690

Rares sont les téléviseurs vraiment dignes du qualificatif haute-fidélité.

Les téléviseurs ProScan le méritent pleinement.

Ils établissent non seulement un nouveau standard en matière de haute définition mais en plus, grâce à leur section audio de très grande qualité, ce sont les seuls vraiment dignes d'être raccordés aux meilleures chaînes audio et cinéma-maison.

Modèles de 27" à 80"
prix réguliers variant de 699 \$ à 9 995 \$

Modèle PS27108
Seulement 699 \$

SUPER SOLDE DE FIN D'ANNÉE

PRIX SPÉCIAUX SUR TOUS LES MODÈLES EN STOCK

son-or Filtronique

9343, Lajeunesse, Montréal, Québec H2M 1S3 Tél.: (514) 389-1377



• LE DEVOIR •

LE MONDE

Le Pen est condamné pour ses propos sur les chambres à gaz

REUTER

Nanterre — Jean-Marie Le Pen, président du Front national, a été condamné hier à payer un franc de dommages et intérêts à treize associations pour avoir déclaré à Munich que les chambres à gaz étaient «un détail de l'histoire».

Le tribunal de grande instance de Nanterre, statuant en référé, a en outre condamné le dirigeant du FN à verser sous huit jours une consignation de 300 000 FF, avec une astreinte de 5000 FF par jour de retard.

Cette somme vise à permettre la publication du jugement dans dix quotidiens nationaux et régionaux et six hebdomadaires.

Jean-Marie Le Pen devra également payer la somme de 1 FF à 2000 FF à chaque association pour les frais de procédure.

Ses défenseurs n'ont pas voulu dire dans l'immédiat s'il entendait faire appel du jugement.

Bien qu'une information judiciaire ait été déjà ouverte le 17 décembre sur le plan pénal, les associations antiracistes avaient lancé une procédure d'urgence pour «trouble manifestement illicite» contre elles-mêmes.

Pierre Aidenbaum, président de la Licra (Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme), s'est réjoui de la condamnation de Jean-Marie Le Pen. «Nous nous réjouissons de voir que le jugement ait été aussi rapide et nous nous réjouissons que le jugement reçoive une large publicité», a-t-il dit.

Me Mathilde Jouanneau, l'un des avocats des associations, a souligné que Marie-Françoise Petit, présidente du tribunal de grande instance, avait donné raison aux plaignants contre l'avis du ministère public.

Lors de l'audience, le représentant du parquet avait en effet jugé la procédure de référé inutile puisque le dirigeant du FN était sous le coup de l'information judiciaire pour contestation de crimes contre l'humanité ouverte par le parquet de Paris.

«Le juge des référés a répondu il y a trouble manifestement illicite, je le constate et je sanctionne», a expliqué Me Jouanneau.

Les associations réclamaient 50 000 à 350 000 FF chacune de provision contre Jean-Marie Le Pen.

«L'argent n'a pas d'importance, ce qui compte, c'est que M. Le Pen est obligé de consigner immédiatement 300 000 FF pour que ce jugement reçoive une large publicité. C'est une décision magnifique», a estimé Me Jean-Serge Lorack, avocat de la Licra.

Jean-Marie Le Pen a réaffirmé le 5 décembre, lors d'un voyage à Munich, que les chambres à gaz étaient un «détail de l'histoire de la Seconde Guerre mondiale». Il était alors accompagné de l'ancien Waffen SS Franz Schoenhuber.

Il avait été condamné pour des propos identiques en 1987 à payer plus de 1,5 million de FF de dommages et intérêts à neuf associations antiracistes dans le cadre d'une procédure civile.

Depuis, la loi Gayssot de 1990 renforce la répression des propos racistes sur le plan pénal. Le délit de contestation de crimes contre l'humanité est ainsi passible d'une peine d'un an de prison et de 300 000 FF d'amende.

Jean-Marie Le Pen a annoncé il y a dix jours sa décision de ne plus s'exprimer publiquement sur les chambres à gaz pour ne plus être victime du «racket», selon lui, des associations.

Il avait qualifié les poursuites engagées contre lui «d'opération judiciaire absurde et scandaleuse» visant à réprimer «un délit politique ou qualifié tel par une loi d'exception dont je rappelle que le dépositaire a été un député communiste complice pendant des décennies des dizaines de millions de morts victimes du communisme».

Pour le Conseil représentatif des institutions juives de France (Crif), cette nouvelle condamnation de Jean-Marie Le Pen exclut désormais toute «compromission» de la classe politique avec le FN et son chef.

«Il ne peut être accepté de compromission avec le FN et Jean-Marie Le Pen, que la justice vient de condamner une nouvelle fois pour avoir nié la dimension tragique de la Shoah de manière provocante à Munich», a-t-il déclaré dans un communiqué.

EN BREF

Carlos va en appel

Paris (Reuter) — Illich Ramirez Sanchez, dit Carlos, s'est pourvu formellement en cassation après sa condamnation le 24 décembre à la réclusion criminelle à perpétuité par la cour d'assises de Paris, a annoncé hier l'un de ses avocats.

«Nous formons un pourvoi parce qu'Illich Ramirez Sanchez, combattant communiste révolutionnaire et musulman, a droit, lui aussi, à ce que les lois — et toutes les lois — de la République française, soient respectées à son égard», a déclaré Me Isabelle Coutant-Peyre. L'avocate estime dans un communiqué que certaines procédures n'ont pas été respectées pendant le procès, «notamment le droit à l'assistance d'un avocat à tout moment du débat». Me Isabelle Coutant-Peyre avait un moment quitté le procès avec l'accord de Carlos, qui avait été assisté par un avocat commis d'office.

Amnesty International dénonce l'arrestation d'une Rwandaise

(Le Devoir) — Amnesty International et la Fédération internationale des ligues des droits de l'homme (FIDH) ont protesté contre l'arrestation vendredi le 19 décembre dernier de Philomène Mukabarali-Kamali, directrice de l'école hôtelière. Mme Kamali, gravement malade, est maintenant détenu à la prison de Kigali où on lui refuse toute assistance médicale. Les deux organisations humanitaires ont lancé un appel en sa faveur et souligné le caractère arbitraire de son arrestation. La prisonnière, tutsie, semble n'avoir d'autre reproche à se faire qu'être l'épouse de Sylvestre Kamali, un dirigeant hutu de l'opposition qui a été arrêté par le régime de Kigali en 1994. M. Kamali est accusé de participation au génocide. Toutefois, Amnesty International et la FIDH le considèrent comme un prisonnier d'opinion. Dans un communiqué diffusé de Montréal, Claude Rukeba, président de l'Union nationale rwandaise a demandé que les autorités rwandaises fassent preuve de compassion envers Mme Kamali.

Eltsine dialogue avec l'opposition

Le président russe tient une table ronde sans précédent

Le président russe Boris Eltsine a animé hier une table ronde sans précédent destinée à dégager des consensus entre le pouvoir, l'opposition et les régions de Russie, multipliant par la même occasion les propos conciliants envers les communistes.

AGENCE FRANCE-PRESSE

Moscou — Cette réunion inédite, tenue au Kremlin, a été consacrée au droit de vente et d'achat de la terre, défendu par M. Eltsine mais repoussé avec véhémence par l'opposition communiste depuis l'effondrement de l'URSS en décembre 1991.

Cette table ronde «est une nouvelle façon de résoudre démocratiquement les questions importantes de l'Etat», a déclaré à l'ouverture de la réunion Boris Eltsine, cité par l'agence Interfax.

«Nous allons essayer, nous allons voir si cela marche ou pas, c'est la vie qui le dira», a ajouté M. Eltsine.

Le chef d'Etat russe a adopté un ton conciliant envers l'opposition communiste, confirmant un tournant très net par rapport aux relations extrêmement conflictuelles qui prévalaient jusqu'à ces dernières semaines.

«Je suis sûr que des différences persisteront après notre discussion, mais le principal résultat qu'on retiendra en Russie, c'est que nous pouvons nous asseoir ensemble à une même table», a déclaré M. Eltsine.

M. Eltsine a rappelé que des points de vue très différents prévalaient sur la question de la propriété de la terre. «La vérité se trouve quelque part au milieu, et il ne faut pas se précipiter avec cette question», a-t-il estimé.

La Douma (chambre basse du Parlement) a adopté en septembre un Code foncier reconnaissant en principe la propriété privée de la terre, mais prohibant dans les faits sa vente, sauf en ce qui concerne les lopins de terre individuels.

Le Kremlin estime que le droit de vente et d'achat libre de la terre constitue une

des dernières grandes réformes qui manque pour parachèvement la libéralisation de l'économie russe.

Les participants à la table ronde ont décidé de créer une commission de conciliation chargée de rédiger dans les trois mois un code foncier de compromis sur cette question, a annoncé l'agence Interfax.

Avant la réunion de la table ronde, Boris Eltsine avait réservé un accueil inhabituellement chaleureux au président communiste de la Douma, Guennadi Seleznev, reçu en tête-à-tête au Kremlin, selon des images diffusées par la télévision NTV.

M. Eltsine a félicité M. Seleznev pour le vote mercredi en seconde lecture du projet de budget 1998, conformément au souhait présidentiel.

Le ton accommodant de M. Eltsine à l'égard de l'opposition survient alors que le principal réformateur libéral du gouvernement, Anatoli Tchoubais, ennemi juré des communistes, est en perte de vitesse et que les rumeurs sur sa possible démission se multiplient.

Vingt-cinq personnalités participaient à la table ronde d'hier, selon la télévision rus-

se NTV. Parmi elles figuraient le premier ministre Viktor Tchernomyrdine, les présidents des deux chambres du Parlement Egor Stroïev et Guennadi Seleznev, les chefs des groupes parlementaires de la Douma dont le communiste Guennadi Ziouganov, l'ultranationaliste Vladimir Jirinovski et Grigori Iavlinski (opposition réformatrice).

Plusieurs présidents de régions ou de républiques de la Fédération russe étaient également présents, dont Mintimer Chaïmiev (Tatarstan), Edouard Rossel (Ekaterinbourg) et Dmitri Aïatskov, dont la région de Saratov est pionnière en matière de vente de la terre.

M. Eltsine a lu son intervention sans difficulté, quittant des yeux ses notes à plusieurs reprises. Il s'est exprimé d'une voix claire, alors qu'il était apparu très enroué en recevant un ministre au Kremlin mercredi.

M. Eltsine, 66 ans, a quitté la maison de repos de Barvikha (banlieue ouest de Moscou) mercredi, après deux semaines d'hospitalisation pour une «infection virale respiratoire aiguë» selon ses médecins.

Le père Noël arrive à Bagdad



FALEH KHEIBER REUTER

UN AVION chargé de cadeaux et de médicaments, affrété par une organisation caritative islandaise, est arrivé hier en Irak. Ces présents sont offerts aux peuple irakien par l'organisation humanitaire islandaise Paix 2000 a atterri à l'aéroport de Habbaniya, à 80 kilomètres à l'ouest de Bagdad, a rapporté l'agence irakienne INA. Une aide de l'organisation caritative italienne Un pont vers Bagdad était également dans l'avion, a ajouté INA. Selon INA, des responsables des organisations caritatives islandaise et italienne, une journaliste de la télévision islandaise et un photographe italien se trouvaient à bord de l'appareil.

Après la victoire de son parti aux sénatoriales

Zéroual a les coudées franches

AGENCE FRANCE-PRESSE

Alger — Le président algérien Liamine Zéroual a désormais les coudées franches après le raz-de-marée de son parti, le Rassemblement national démocratique (RND), aux élections sénatoriales de jeudi.

Le RND a, en effet, déjà acquis la majorité absolue, soit près de 52 % des sièges, alors même que le président Zéroual — aux commandes jusqu'à la présidentielle de l'an 2000 — n'avait pas encore choisi les personnalités devant composer le tiers restant.

Le RND a rasé jeudi 80 des 96 sièges composant les deux tiers du Conseil de la nation, selon les résultats officiels annoncés dans la soirée par le ministre de l'Intérieur Mostéfa Benmansour. Le Sénat comprend au total 144 sièges.

Le gouvernement pourra ainsi se passer des 12 sièges de ses deux alliés à l'Assemblée nationale et au gouvernement, le Front de libération nationale (FLN-ancien parti unique — 10 sièges) et le Mouvement de la société pour la paix (MSP, ex-Hamas — 2 sièges).

Le Front des forces socialistes (FFS), de la mouvance «démocrate», a obtenu quatre sièges. Le FFS avait dénoncé la création de cette seconde chambre, estimant qu'elle instaurait une «dictature constitutionnelle».

Le Rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD) et les indépendants n'ont notamment eu aucun siège.

Cette dernière élection s'est déroulée sur fond de recrudescence des violences contre les civils à l'approche du mois de jeûne du ramadan. Plus de 100 personnes ont été tuées en trois jours, selon des bilans partiels.

Le Conseil de la nation ayant rôle prépondérant dans l'élaboration des lois, selon la Constitution de novembre 1996, l'opposition «démocrate», avec une portion congrue de quatre sièges, sera vouée à jouer un rôle de simple figurant, impuissante devant la force de blocage du Sénat.

Chambre haute du Parlement, créée par la nouvelle constitution de 1996, le Conseil de la nation doit confirmer, à la majorité des deux tiers, tous les textes législatifs votés par l'Assemblée nationale (chambre basse, élue au suffrage universel), déjà dominée par l'alliance RND-FLN-MSP.

En outre, selon la Constitution, c'est le président du Conseil de la nation qui assure l'intérim du chef de l'Etat en cas maladie grave ou le remplace en cas de vacance du pouvoir.

M. Benmansour a estimé que le scrutin s'était déroulé dans une «très grande sérénité» et qu'il «couronne définitivement et d'une manière irréversible le choix démocratique fait par l'Algérie».

552 candidats, élus locaux et départementaux issus du scrutin du 23 octobre dernier, ont brigué les deux tiers (96 sièges, deux par département) des sièges de ce Sénat, le premier dans l'histoire de l'Algérie. Les sénateurs sont élus pour six ans. La moitié est renouvelable tous les trois ans.

Le résultat des élections locales avait été vivement contesté par les grands partis, à l'exception du RND. Ces partis avaient dénoncé une «fraude massive» et tenté d'obtenir l'annulation du vote en organisant des manifestations de rues, que les autorités avaient rapidement interdites.

Par ce scrutin, l'Algérie achève ainsi le processus institutionnel, entamé en novembre 1995 par la première élection présidentielle pluraliste largement remportée par Liamine Zéroual.

ZAMBIE

Kaunda présenté devant un tribunal

Il ne se voit notifier aucune accusation

AGENCE FRANCE-PRESSE

Lusaka — L'ancien président zambien Kenneth Kaunda, arrêté et incarcéré jeudi, a été présenté hier devant la Haute Cour de justice de Lusaka mais le juge ne lui a pas notifié de chef d'accusation et s'est contenté de renvoyer l'audience à lundi prochain.

À la fin de l'audience, l'ancien président a été emmené par hélicoptère vers une destination inconnue, a affirmé à l'AFP l'un de ses avocats.

Les avocats de Kenneth Kaunda avaient présenté une demande d'*habeas corpus* pour que leur client puisse comparaître immédiatement devant un tribunal.

La détention préventive de Kenneth Kaunda — qui peut durer au maximum 28 jours — a été rendue possible par la loi sur l'état d'urgence décrétée par le président Frederick Chiluba à la suite de la tentative de coup d'Etat du 28 octobre dernier.

Interrogé à ce sujet jeudi, le chef de l'Etat avait affirmé aux journalistes ne rien savoir au sujet de l'arrestation de son prédécesseur à la présidence de la république.

L'un des fils de Kaunda, Weji Kaunda, avait déclaré jeudi à l'AFP que son père, âgé de 73 ans, avait «décidé d'observer une grève de la faim jusqu'à ce qu'on lui notifie les raisons de son arrestation ou qu'il soit présenté devant un tribunal».

Hier, à l'extérieur de la prison de Kamwala à Lusaka, protégée par d'importantes forces de police, des centaines de membres du Parti unifié de l'indépendance nationale (UNIP) ont manifesté leur solidarité avec leur chef et dénoncé la politique du gouvernement de Frederick Chiluba.

Dans la capitale, où d'importantes forces de police ont été déployées, la situation était calme hier après-midi.

L'arrestation de «KK», comme on l'appelle en Zambie, n'a pas vraiment surpris à Lusaka où dès le lendemain de la tentative de coup d'Etat la police avait opéré une série d'arrestations dans les milieux d'opposition.

L'un des principaux dirigeants de l'opposition, Dean Mungomba, avait été arrêté puis relâché. À sa sortie de prison il avait affirmé avoir été torturé.

Mardi dernier, le chef des services de sécurité de l'ex-président, Maurice Kaulungombe, avait également été appréhendé.

Conscient des risques qu'il courait, Kaunda était rentré en Zambie lundi dernier après deux mois de séjour en Afrique du Sud et au Zimbabwe où vivent plusieurs de ses enfants.

KK a toujours nié toute implication dans la tentative de putsch menée par un groupe d'officiers conduits par le capitaine Steven Lundu alias «captain Solo».

Pour les dirigeants de l'UNIP, le régime en place cherche à se débarrasser de Kenneth Kaunda. «Ils veulent l'empoisonner et le tuer», a affirmé le président du parti, Malimba Masheke.

M. Chiluba, ancien dirigeant de la confédération des syndicats zambiens, avait succédé à Kenneth Kaunda en 1991 à la faveur des premières élections libres dans le pays. Avec son parti le Mouvement pour la démocratie multipartite (MMD) il avait mis fin à 27 ans de pouvoir sans partage de Kaunda.

Le Hamas s'affiche

AGENCE FRANCE-PRESSE

Gaza — Des milliers de sympathisants du Hamas ont participé hier à un rassemblement à Gaza pour marquer le 10e anniversaire de la fondation de cette formation intégriste palestinienne, qui promet de poursuivre sa «guerre sainte» contre Israël.

Selon les organisateurs, 15 000 personnes ont participé à cette manifestation dans un stade de football. Le fondateur et chef spirituel du Mouvement de la résistance islamique (Hamas), cheikh Ahmed Yassine, a également pris part à ce rassemblement.

«Nous continuerons notre jihad jusqu'à ce que nous obtenions le respect de nos droits. Le Hamas se renforce», a lancé à la foule cheikh Yassine, libéré en octobre d'une prison israélienne.

Il s'est prononcé contre toute action du Hamas contre l'Autorité palestinienne présidée par Yasser Arafat. «Ils (les Israéliens) veulent que nous tombions dans la guerre civile, mais nous allons les décevoir. Les Palestiniens resteront unis», a-t-il ajouté.

Le porte-parole du Hamas, M. Abdel Aziz Rantissi a pour sa part proclamé que le «jihad constitue un choix pour le peuple palestinien et nous repoussons toute forme de conspiration et surtout les accords d'Oslo». Le Hamas «poursuivra le jihad jusqu'à la fin de l'occupation de notre terre», a-t-il ajouté.

• LE MONDE •

P É R O U

Le pouvoir libère 51 prisonniers soupçonnés de terrorisme

Quelque 300 personnes emprisonnées sur dénonciation ont déjà bénéficié de la mesure, mais les conséquences des violences liées à la lutte antiterroriste sont loin d'être réglées.

NICOLE BONNET
LE MONDE

Lima — Maria Soriano a franchi la porte de la prison des femmes de Chorillos la veille de Noël, après deux ans de détention. Anesthésiste de profession, elle avait été dénoncée par un «repenti» du Parti communiste Sentier lumineux (PCP-SL) comme ayant soigné des militants blessés. Elle a toujours nié, et l'accusation n'a jamais réussi à faire la preuve du contraire. À l'instar de cinquante autres prisonniers à la culpabilité douteuse, accusés de terrorisme ou de trahison à la patrie, elle vient de bénéficier du «pardon» du président Fujimori. Quelque trois cents autres personnes dans la même situation qu'elle ont été libérées au cours de l'année 1997.

Tous avaient été victimes de la «loi du repentir», promulguée en 1992, promettant la liberté aux détenus du Sentier lumineux et du Mouvement révolutionnaire Tupac Amaru (MRTA) qui dénonceraient leurs complices. En vertu de quoi des militants reconnus ou des responsables d'actes terroristes condamnés parfois à vingt ans de prison ont été libérés, tandis que des centaines d'innocents se retrouvaient derrière les barreaux. Les abus ont été tels que, reconnaissant certains dérapages, le président Fujimori a fini par désigner une commission ad hoc. Elle est composée du Père Hubert Lamsiers, qui, professeur de philosophie et aumônier des prisons, y représente le chef de l'État, du médiateur, Jorge Santisteban, et du ministre de la justice, Alfredo Quispe Correa. Ces personnes, après étude des dossiers et de la conduite du prisonnier, soumettent au chef de l'État les listes des personnes justifiables du «pardon» présidentiel. Neuf cents dossiers sont actuellement à l'étude, mais de nouvelles demandes de révision parviennent tous les jours



Alberto Fujimori et ses militaires

à la commission, qui en a reçu deux mille quatre cents, chiffre correspondant à la moitié des prisonniers accusés d'activités subversives.

Le ministre Quispe Correa a annoncé, mercredi 24 décembre, que les détenus élargis récupéreraient leurs droits suspendus lors de leur condamnation, ne laissant pas de traces sur leur casier judiciaire. Avoir des antécédents «terroristes» était en effet un handicap majeur pour retrouver du travail et refaire sa vie. Cette nouvelle disposition favorable s'ajoute à d'autres récemment adoptées par

le pouvoir: suppression des tribunaux «sans visage» en octobre (pour éviter mesures d'intimidation et représailles, les juges étaient inconnus des condamnés); amélioration sensible des conditions de vie dans les prisons; reprise, début décembre, des visites de la Croix-Rouge internationale aux détenus. Celles-ci avaient été interrompues à la suite de la prise d'otages dans l'ambassade du Japon, le 17 décembre 1996.

La «sale guerre»
La fin de la prison n'est pas pour

autant la fin du cauchemar. La plupart des détenus libérés ont passé cinq ans dans les pénitenciers; nombreux sont ceux qui y ont été torturés. Libres, ils se retrouvent sans terres, ou avec des familles qui, ne s'attendant pas à les revoir avant dix ou vingt ans, se sont reorganisées. Les démarches en vue d'une indemnisation qui leur permettrait de refaire leur vie se heurtent à la modestie des moyens dégagés par l'État. Autre problème issu du terrorisme qui a déchiré le pays durant tant d'années: les milliers de personnes qui sont en liberté mais demeurent sous la menace de poursuites judiciaires. C'est le cas des habitants de plusieurs hameaux des Andes, dont toute la population redoute l'arrestation pour avoir, contrainte et forcée, collaboré avec le Sentier lumineux, qui y avait installé ses bases.

Si en matière de droits de l'homme d'incontestables progrès ont été accomplis au cours des derniers mois, les conséquences de la violence antérieure sont loin d'être effacées. C'est ainsi que vient de rebondir l'une des plus sinistres affaires de la «sale guerre» menée par les services de sécurité contre l'opposition, armée ou non. En novembre dernier, Carlos Talledo, un ex-agent du service de renseignement (SIE), condamné à quinze ans de prison pour terrorisme, a bénéficié du «pardon» présidentiel, après quatre ans de détention. Cet agent avait infiltré le Sentier lumineux pour le compte du groupe Colina, unité dépendant des services spéciaux et impliquée dans plusieurs assassinats collectifs. Talledo a avoué que Colina était responsable de la mort, en décembre 1992, du secrétaire général de la Confédération générale des travailleurs péruviens, Pedro Huillca. L'assassinat, à l'époque, avait été attribué au Sentier lumineux. L'ex-agent assure avoir été témoin de l'ordre donné par le chef du SIE, le général Juan Rivera, d'éliminer le dirigeant syndical. L'affaire devait être évoquée par la commission d'enquête des droits de l'homme du Congrès, hier, qui devrait prochainement convoquer le général Rivera et son chef des opérations d'alors, le major Martin Rivas.

Agitation au Kosovo

Les étudiants albanais suspendent leurs marches silencieuses

AGENCE FRANCE-PRESSE

Pristina — Les étudiants albanais du Kosovo (sud de la Serbie) ont décidé de suspendre jusqu'à mardi leurs marches silencieuses contre le régime serbe, après deux journées de protestations, a annoncé hier leur leader Bujar Dugolli.

«L'Union indépendante des étudiants a pris cette décision en raison des provocations et des mauvais traitements dont ont été victimes certains de ses membres», a indiqué M. Dugolli à la presse.

Les étudiants albanais ont annoncé mercredi qu'ils allaient organiser mardi prochain des manifestations contre le pouvoir du président yougoslave Slobodan Milosevic et ils maintiennent cette décision.

Mercredi et jeudi, des milliers d'étudiants ont marché dans le silence à Pristina, chef-lieu du Kosovo, et dans d'autres villes de la province pour réclamer la restitution par les autorités serbes des établissements scolaires dont les Albanais ont été chassés il y a sept ans.

Un accord sur la réinsertion des élèves et enseignants de souche albanaise dans le système scolaire public au Kosovo, signé en septembre 1996 par Slobodan Milose-

vic, à l'époque président de la Serbie, et le leader des Albanais du Kosovo, Ibrahim Rugova, est resté lettre morte.

M. Rugova a appelé hier les étudiants, «sans remettre en question leur droit à la protestation», à être «extrêmement vigilants» et à ne pas contribuer à une montée des tensions au Kosovo.

«Nous faisons tout pour que la situation ne dégénère pas», a-t-il dit.

M. Rugova a accusé les autorités serbes de ne montrer «aucune bonne volonté pour normaliser la situation et engager un dialogue».

«Par la répression, le pouvoir serbe attise au contraire les conflits inter-ethniques», a-t-il affirmé.

La situation au Kosovo est explosive, après deux attaques armées contre une patrouille et un poste de la police serbe, l'agitation des étudiants et la décision des partis albanais, annoncée cette semaine, d'organiser le 22 mars des élections législatives et présidentielle, non reconnues par Belgrade.

Les Albanais du Kosovo (90 % des deux millions d'habitants) réclament l'indépendance de la province. Depuis le début de l'année, 52 Albanais du Kosovo ont été condamnés à des peines de 2 à 20 ans de prison pour terrorisme.

La coalition au pouvoir en Israël est en danger d'écèlement

David Lévy menace de démissionner

AGENCE FRANCE-PRESSE

Jérusalem — Le ministre israélien des Affaires étrangères David Lévy a menacé hier de démissionner si le gouvernement ne procédait pas à un retrait militaire en Cisjordanie et s'il ne changeait pas son projet de budget.

«Je n'aurais rien à faire dans un gouvernement qui ne respecterait pas ses engagements vis-à-vis du processus de paix et de la justice sociale», a affirmé à la télévision M. Lévy qui est à la tête du parti centriste Guesher (cinq députés) allié jusqu'à présent au Likoud, la formation du premier ministre Benjamin Nétanyahou.

M. Lévy a souligné que le retrait

des zones rurales en Cisjordanie, qui a déjà pris plusieurs mois de retard, doit «porter sur un pourcentage à deux chiffres». «Cela peut être 10 à 11 % par exemple», a-t-il dit.

«Si le gouvernement refuse, il prendrait un dangereux pari pour la paix et je serais prêt à en payer le prix personnellement», a-t-il poursuivi.

Selon la presse, M. Nétanyahou sous la pression des colons et des durs de sa coalition voudrait limiter l'ampleur du retrait de 6 à 8 %. Les États-Unis ont, de leur côté, fait savoir qu'ils souhaitaient un redéploiement significatif, tandis que le président palestinien Yasser Arafat exige un retrait de 30 %.

Actuellement, l'Autorité palestinien-

ne contrôle directement 3 % de la Cisjordanie et 27 % conjointement avec Israël. Selon ses accords avec l'Olp, Israël doit procéder avant la mi-1998 à trois retraits militaires de la région.

A propos du projet de budget 1998 en cours de discussion au parlement, M. Lévy a rappelé que M. Nétanyahou s'était engagé auprès de lui dans une lettre en juillet dernier à ne pas prendre de mesures antisociales.

«Si le premier ministre ne respecte pas ses engagements, il n'y aura plus de gouvernement», a-t-il menacé.

M. Nétanyahou a subi une série de revers à la Knesset (Parlement) ces derniers jours. Le président du parlement Dan Tichon a ainsi renvoyé jeudi devant la commission des Finances

la loi sur le budget 1998 après qu'une partie des députés de la majorité eut voté contre.

De nombreux députés de la coalition, dont le ministre de la Santé Yehoshua Matza, ont voté avec l'opposition pour protester contre un amendement de la loi sur la santé.

Les membres de Guesher ont voté contre la loi ou se sont abstenus. Les députés du parti National religieux (neuf députés) se sont abstenus lors du premier vote.

Le projet de budget prévoit notamment d'autoriser les différentes caisses de santé à fixer des tarifs supplémentaires à leurs membres pour des services non couverts par leur cotisation de base.

À ne pas manquer

GRANDE VENTE D'APRÈS NOËL

30% à 50%

de rabais

sur articles sélectionnés



CORNEMUSE

1061 Laurier O. Outremont
Tél.: 270-7701

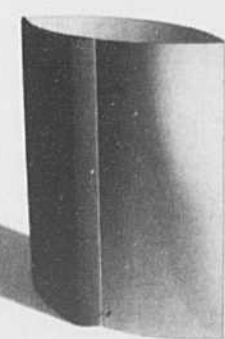
loto-québec résultats	
6/49	Tirage du 97-12-24
29 32 33 46 47 48	
Numéro complémentaire: 17	
GAGNANTS	LOTS
6/6	1 2 806 224,30 \$
5/6+	7 120 266,70 \$
5/6	246 2 737,70 \$
4/6	13 118 98,40 \$
3/6	259 258 10,00 \$
Ventes totales: 18 233 397 \$	
Prochain gros lot (approx.): 2 300 000 \$	
Quebec 49	
49	Tirage du 97-12-24
5 19 22 30 40 47	
Numéro complémentaire: 41	
GAGNANTS	LOTS
6/6	0 1 000 000,00 \$
5/6+	1 50 000,00 \$
5/6	18 500,00 \$
4/6	986 50,00 \$
3/6	19 935 5,00 \$
Ventes totales: 614 664 \$	
Extra	
NUMÉROS	LOTS
920616	100 000 \$
20616	1 000 \$
0616	250 \$
616	50 \$
16	10 \$
6	2 \$
TVA, le réseau des tirages	
Le modalité d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de départ entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.	

BANG... ouvre-toi!

BeoSound 4000 tient ses engagements au garde-à-vous : les plaisirs de la musique et celui de la faire jouer. Approchez votre main et voyez les portes glisser automatiquement comme par magie sous les feux doux de l'éclairage intérieur. Voilà la façon Bang & Olufsen de vous souhaiter - bienvenue -. Et ce n'est qu'un détail. Appuyez sur la touche - Load - et le chargeur de CD s'élève. Mettez-y votre CD et voyez-le tourner sous vos yeux. Maintenant, relaxez et contrôlez tout à l'aide de la télécommande : changez de pistes, augmentez le volume ou sélectionnez la radio ou le lecteur cassette.

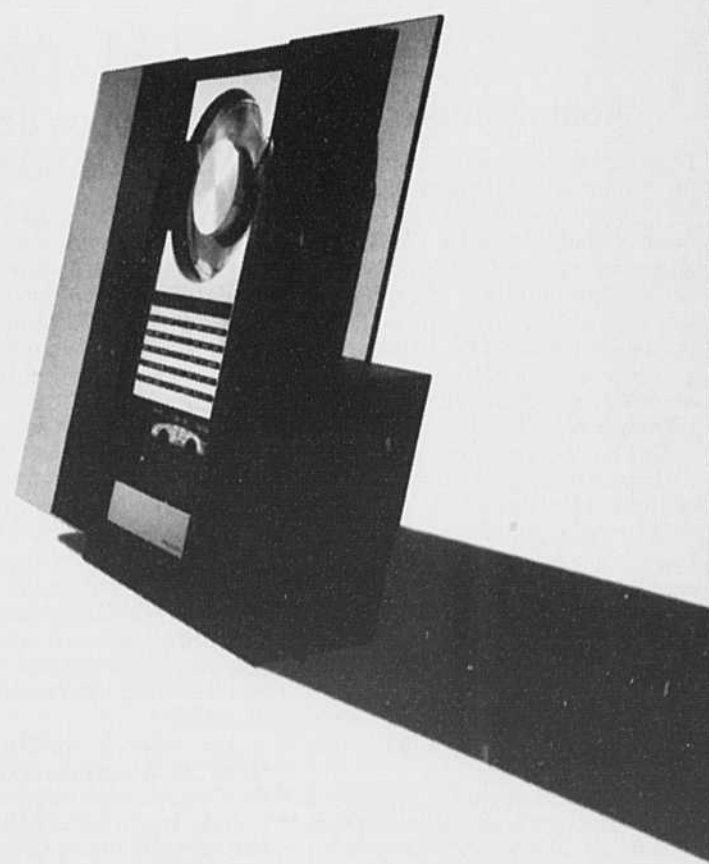
BeoLab 4000. Un gros son pour petit espace (disponible en noir, vert et argent)

La forme d'une feuille... la grosseur d'un livre. C'est l'une des plus petites enceintes acoustiques de la série BeoLab mais elle offre une qualité sonore trois fois plus performante que sa taille. Venez l'entendre, elle vous le prouvera d'elle-même.



BANG & OLUFSEN

5730, rue Sherbrooke Est - Près du stade Olympique - 254 6041 - www.fillion.gc.ca



Depuis 1956
Fillion
électronique

« On connaît la musique. »

É D I T O R I A L

Le Mexique meurtrier

Guy Taillefer

Les Mexicains ont obtenu droit de parole cette année avec l'historique indentation pratiquée aux élections de juillet dernier par les partis d'opposition dans l'édifice monolithique du Parti révolutionnaire institutionnel du président Ernesto Zedillo. Mais l'odieux massacre de 45 Indiens perpétré lundi dernier au Chiapas par des groupes paramilitaires liés au PRI vient tragiquement signaler que la démocratie, bousculant des décennies de corruption et de répression, s'installe au Mexique contre d'énormes résistances. Il vient signaler qu'à tout moment, les voix de la liberté peuvent être violemment étouffées.

Rien n'est plus tout à fait pareil au Mexique depuis qu'en juillet dernier le PRI a perdu sa majorité absolue des sièges à la Chambre des députés: le gouvernement se voit obligé, pour la première fois en près de 70 ans, de rendre compte de ses actes. Ernesto Zedillo en a pris son parti, lui pour qui cette nouvelle donne parlementaire encadre l'exercice de ses prérogatives sans toutefois menacer véritablement son autorité. On a vu clairement fonctionner cette nouvelle dynamique au cours des dernières semaines alors que la Chambre des députés était appelée à se prononcer sur le budget du gouvernement mexicain. Un budget qui n'a pas, cette fois-ci, fait l'objet de l'habituelle adoption automatique, le front uni de l'opposition, formé à gauche du Parti de la révolution démocratique (PRD) et à droite du Parti d'action nationale (PAN), étant décidé à jouer son rôle de chien de garde. Les débats ont été après, le PRI a mis de l'eau dans son vin en augmentant sensiblement les dépenses en matière de santé et d'éducation, mais au bout du compte, ces débats — qui ont pris fin à la mi-décembre — auront surtout fait la preuve que le front de l'opposition était plus décousu qu'uni. En dernière heure, les conservateurs du PAN qui, tout en étant dans l'opposition, ont après tout plus d'atomes crochus avec le PRI qu'ils en ont avec la gauche du PRD, ont donné leur appui aux mesures budgétaires gouvernementales. Le test était important pour le leadership du président Zedillo, dont le conservatisme fiscal, applaudi par Wall Street, a permis au Mexique de se relever à une vitesse fulgurante de la crise monétaire qui a terrassé le pays en décembre 1994.

En votant en bloc contre l'austérité budgétaire, le PRD est quant à lui resté fidèle à ses principes. La gauche n'avait du reste pas de raisons d'agir autrement: elle laisse au PRI la mission indélicade de poursuivre une politique de stabilisation économique dont le succès macroéconomique est indéniable, mais qui, au plan social, a creusé la pauvreté et le mécontentement. Le PRD compte bien récolter les fruits de cette impopularité pour lui-même, mais surtout pour Cuauhtémoc Cardenas, élu maire de Mexico en juillet dernier et candidat attendu aux élections présidentielles de l'an 2000.

Le terreau de démocratie qui a donné cette année aux Mexicains un droit de parole inédit est néanmoins bien mince. Les balbutiements de liberté d'expression qui se sont manifestés à la Chambre des députés ne peuvent pas faire oublier la corruption du pouvoir et son inclination à la répression. La tuerie survenue lundi dernier au Chiapas le rappelle cruellement. Certes, de tous les secteurs de la société — des médias qui osent de plus en plus à l'Église catholique qui sort tout à coup de son long sommeil —, s'élèvent des protestations croissantes contre les manières du régime. Début décembre, 20 000 personnes ont défilé dans les rues de Mexico pour dénoncer la multiplication des agressions dans la capitale, les insuffisances du système judiciaire et les complaisances policières

face au crime organisé. Mais c'est au risque de leur vie que des journalistes enquêtent sur la collusion des autorités avec les trafiquants de drogue. Et c'est au prix de leur vie que les Indiens du Chiapas se battent pour défendre leurs droits à la terre — des droits érodés par ceux, accrus sous l'ALENA, des grands propriétaires terriens.

Le massacre commis lundi par des hommes de l'organisation locale du PRI jette l'opprobre sur tout le gouvernement Zedillo. Le président a fait le minimum en ordonnant à la justice fédérale de faire enquête. Mais le massacre n'en fait pas moins disparaître le vernis de démocratie dont on tente de recouvrir le régime. L'évêque de San Cristobal, M^{re} Samuel Ruiz, médiateur principal au conflit qui oppose Mexico et la guérilla zapatiste — le dialogue est rompu depuis un an —, a reproché à l'armée mexicaine d'avoir tardé à intervenir pour empêcher la tuerie. Des collusions financières, politiques et militaires ont selon toute vraisemblance été à l'œuvre. Il y a des manières algériennes sous le massacre des Indiens Tzotzil.

Le massacre montre aussi du doigt le Canada et les États-Unis, partenaires du Mexique dans l'Accord de libre-échange nord-américain. Des partenaires qui ont la mauvaise habitude de fermer les yeux sur les violations des droits de la personne au Mexique au nom du sacrosaint principe de l'harmonie commerciale. C'est trop commode. Le gouvernement Chrétien a condamné jeudi le massacre par la voie d'un porte-parole des Affaires étrangères, tout en félicitant Mexico d'avoir ouvert une enquête. Cela n'est rien — scandaleusement rien — à côté de l'indignation exprimée cet automne par le premier ministre Jean Chrétien lorsque la compagnie Bombardier a perdu, au milieu d'allégations de corruption et de népotisme, un contrat de 450 millions pour la construction de voitures de métro. La diplomatie canadienne du tout commerce donne ici toute la mesure de son inconscience. Le gouvernement libéral répète devant l'opinion publique chercher à favoriser dans le monde la progression des libertés fondamentales dans les limites de ses moyens. Va pour le pragmatisme. Le massacre du Chiapas illustre cependant que ce pragmatisme peut trop facilement servir de prétexte à l'inaction. Visiblement, le gouvernement Chrétien préfère au progrès des libertés démocratiques au Mexique celui des échanges commerciaux — des intérêts à hauteur de 5,3 milliards \$ US par année, en hausse de 59 % depuis l'entrée en vigueur il y a quatre ans de l'ALENA.

L'exercice de la démocratie en est un de persévérance et de détermination, constamment menacé de reculs. Le confort de la nôtre nous fait oublier sa fragilité. Bien des gouvernements, dissimulés aux quatre coins de la planète, n'en ont que les apparences. L'actualité des dernières semaines a mis en évidence des modèles de volonté patiente de démocratisation: Nelson Mandela, à l'occasion du début de son retrait de la vie publique sud-africaine; et Kim Dae-jung, ce dissident qui vient d'être élu à la présidence de la Corée du Sud... Ernesto Zedillo, pur produit de la machine du PRI, ne tombe pas dans cette catégorie. Le massacre survenu au Chiapas macule de sang ses petits efforts d'ouverture démocratique.

Le massacre

perpétré

au Chiapas jette

l'opprobre sur

le gouvernement

Zedillo

CORÉE DU SUD...



REPRISE 14-01-97

La politique, intrinsèque à la Cour suprême

La Cour suprême fait de plus en plus partie de l'actualité canadienne, y compris sur le plan politique.

Il ne se passe guère de semaine sans que l'une ou l'autre décision n'ait des répercussions directes et importantes sur l'ensemble des citoyens. Juste en décembre, le jugement sur des revendications territoriales autochtones en Colombie-Britannique aura un impact partout au pays, notamment au Québec. Plus

près de nous, justement, le mémoire de «l'ami de la cour», M^{re} André Joli-Cœur, sur le renvoi d'Ottawa concernant une éventuelle déclaration unilatérale d'indépendance, fera des vagues profondes tout au long de la nouvelle année. Et que dire du choix, éminemment politique, du magistrat qui succèdera au juge John Sopinka, décédé récemment?

Pour comprendre de quoi il en retourne, un essai récemment publié aux prestigieuses PUF (Presses universitaires de France) fournit des clés précieuses. Le style de *Jugements de valeurs* est rébarbatif pour les profanes, mais les conclusions de la professeure Andrée Lajoie sont péremptives et éclairantes. A la fois comme soupape et garde-fou, écrit-elle, la dimension politique fait partie intrinsèque du pouvoir judiciaire. Surtout au plus haut niveau.

Aussi bien s'y faire, bon gré, mal gré. Certains déplorent le «gouvernement des juges», rappelle la spécialiste en droit constitutionnel de l'Université de Montréal (Centre de recherche en droit public); d'autres s'inquiètent du comportement des «petits juges», qui n'ont plus peur de rien ni, surtout, de personne. «Comme si la dimension politique du pouvoir judiciaire venait d'apparaître et n'était pas intrinsèque. Alors que non seulement, me semble-t-il, c'est la loi du genre, mais que la démocratie, contrairement à ce que l'on pense, en sort gagnante.»

Le plus haut tribunal du Canada n'a pas usurpé le rôle qui est de plus en plus le sien, rappelle Mme Lajoie. Tribunal général d'appel dans un système judiciaire unifié, son rôle d'interprète de la Constitution a crû en importance,

d'abord imperceptiblement, puis brusquement ces dernières années, jusqu'à représenter une proportion très importante de sa production récente.

«Ce rôle n'a pas été usurpé du pouvoir législatif, ce n'est pas la cour qui se l'est attribué elle-même: il lui a été confié — même si ce fut tardif et reste encore partiellement implicite dans le texte actuel — par une Constitution qui, pourtant, ne l'avait pas même créé au départ...»

Paradoxe que cet empirisme évolutif du pouvoir des juges!

La spécialiste le décorative, elle fait ressortir la marge de manœuvre croissante de la Cour suprême, «matérialisant» trois conceptions du fédéralisme: d'abord vu comme unilatéral (jusqu'en 1960), puis, brièvement, dialogique (jusqu'en 1975), avant de se révéler normalisateur, jusqu'en 1982 et la mise en œuvre de la Charte canadienne des droits. «Encore ne s'agit-il que de l'expression variée d'une même tendance centralisatrice, marquée d'un bref cran d'arrêt entre une version de départ déjà très accentuée et une autre à laquelle un Etat unitaire aurait peu à envier.»

Quelles sont les interprétations globales qui se dégagent depuis 15 ans?

Il y en a trois, selon l'essayiste: la première (1982-1986), reliée au courant libéral classique, privilégie la société civile, les libertés individuelles et une démocratie très bipolaire; la seconde (1986-1990), inspirée par le pluralisme communautaire, esquisse une société multiculturelle, des libertés collectives et une démocratie pluraliste; la troisième, depuis 1990, contemporaine de la régression néolibérale, trace le portrait d'une société menacée, où les libertés sont diminuées et la démocratie est redevenue presque monopolitaire.

Ce qui amène la chercheuse à évoquer «les hésitations normales, pour ne pas dire le désarroi, d'un tribunal qui se cherche à travers ses renouvellements successifs, dans un contexte où son rôle a été symboliquement hypertrophié par l'inscription de la Charte dans la Constitution».

Et que constate le public?

«C'est donc un juge de cour générale d'appel — à cet égard lié par la loi et «soumis» au législateur — qui, changeant de rôle à l'intérieur du même contexte institutionnel, va soudainement se placer au-dessus de la loi, qu'il modifie, et du législateur, auquel il donne des ordres implicites ou même explicites, annonçant au surplus qu'il pourra éventuellement s'y substituer pour ajouter au texte législatif.»

D'où, évidemment et clairement, les jugements de... valeurs (au pluriel!) de juges qui, dit-on de plus en plus couramment et fort, sont des arbitres... suprêmes n'ayant plus peur de rien. «Tout se passe alors, écrit l'universitaire, comme si les tribunaux savaient mieux que le pouvoir politique jusqu'où ils peuvent aller ensemble trop loin et, pour sauver l'Etat, prémunissent le gouvernement contre les effets pervers de ses réclamations les plus radicales.»

Un exemple récent de cette aimable admonestation. Même quand la Cour suprême semonce Ottawa, même quand elle fait le chien de garde — à propos de l'examen du renvoi d'Ottawa concernant la sécession du Québec — d'un gouvernement qu'elle feint de ne pas ménager, elle renforce du même coup et la position de l'Etat fédéral et les apparences de sa neutralité. «Dans un dossier où cette neutralité est vivement contestée, notamment par le refus du Québec de participer au débat.»

Donc, à la fois soupape et garde-fou, le pouvoir judiciaire joue un rôle essentiel pour la survie de l'Etat, quelle que soit d'ailleurs la forme à laquelle il doit aboutir pour se maintenir, conclut Mme Lajoie.

«Sed quid custodiet ipsos custodes?», peut-on alors se demander, en toute légitimité, avec inquiétude.

«Reste à savoir ce qui adviendrait si le judiciaire devait échouer dans ce rôle [de gardien suprême de l'Etat et de l'ordre public] et si l'Etat, faute de trouver alors une solution alternative pour arbitrer les conflits sociaux, se révélait dès lors incapable de maintenir désormais intact le noyau dur des intérêts d'une majorité devenue indéfinissable...»

En d'autres termes, jusqu'où nous mènera la politisation de la Cour suprême? Grave question, sur laquelle il faudra revenir, l'an neuf venu. Puisse-t-il être bon et heureux, au delà de tous les jugements de valeurs...

Noël de misère

Dans la rue, un homme insiste pour me vendre un sac de pommes de terre. Plus loin, un autre me supplie de lui donner 25 ¢. O misère! Pendant ce temps, les représentants des classes aisées, bien nourris, s'émouvent de leurs petits bobos quotidiens et des fluctuations de la bourse. Ils ne veulent voir et ne veulent entendre personne, obsédés par la recherche du profit et l'élimination du déficit.

Grâce à des stratagèmes opiniâtres de la part de ceux-là mêmes qui devraient créer des emplois, les travailleurs sont maintenant considérés comme des privilégiés tandis que les sans-travail en viennent à se juger indignes de la société. Malgré d'immenses élans de générosité, la population est soumise à une hypnose générale; seules protestent des statistiques, vite oubliées; tant d'enfants pauvres, tant de jeunes suicidaires, tant de malades aux urgences.

Le soir du 24 décembre, il aurait fallu que sur la porte de chaque capitaliste anti-job un lutin installe une clochette dont le bruit rappellerait sans cesse à ces gens que le travail est un droit — oui, un droit! — et que des milliers de destins sont ravagés par l'absence d'emplois.

Mais les lutins n'existent pas. A Noël, nous avons mangé, nous avons bu, nous avons chanté, et la neige a recouvert doucement les tragédies personnelles.

Ginette Girard
Lévis, 18 décembre 1997

À propos de vie et de mort

Il y a peu de temps, *Le Devoir* signalait à notre attention combien coûtaient cher à notre système de santé les derniers mois d'une vie. L'article se terminait par la réflexion suivante: ne craignez pas de ne pas être suffisamment soignés, vous le serez plutôt tôt.

Mais de quels soins aurions-nous vraiment besoin? Une réflexion sur la façon de mourir pourrait sembler inopportune en ce temps de la Nativité, et pourtant, c'est l'atmosphère de la Nativité qui manque le plus, justement, au moment de la mort. Le Christ n'a-t-il pas, dans son corps d'homme, montré que, grâce à l'amour, l'existence terrestre peut être le commencement d'une vie nouvelle?

A ce sujet, je voudrais raconter comment la mort est entrée dans ma vie d'enfant. Mes grands-parents paternels, leur maison détruite par les bombardements de la guerre 40-45, sont venus vivre chez nous, où ils décédèrent peu après. Leur dépouille fut chaque fois exposée dans une chambre de la maison. On ne nous imposa ni de les embrasser ni d'aller les voir mais nous y allions selon notre désir. Ils étaient encore parmi nous et la vie continuait autour d'eux.

Les parents de ma mère moururent plus tard, lorsque j'avais déjà des enfants, mais ils moururent

chez eux et entourés de leurs nombreux enfants et petits-enfants. Mes parents, quant à eux, ont quitté cette vie en milieu hospitalier. Mon père, en 1969, ne fut l'objet d'aucun acharnement thérapeutique, mais ma mère, au mois d'août dernier, a souffert plus d'un mois inutilement.

Voilà pourquoi l'article du *Devoir* m'a donné envie de réagir. Il me semble que nous sommes de plus en plus victimes d'une conception de l'être humain qui néglige l'importance de la psyché et que nous sommes autre chose que des mécaniques à réparer, comme le veut trop souvent la médecine actuelle.

Ce n'est que lorsque ma mère quitta le département de chirurgie pour l'unité des soins palliatifs qu'elle redevint une personne dont il fallait surtout soulager l'anxiété psychique.

Plusieurs personnes autour de moi se demandent comment se fera pour elles le chemin qui va de cette vie vers l'autre rive. La mort comme la naissance ont besoin d'un climat de confiance et d'amour afin que nous puissions, dans l'un ou l'autre de ces moments de passage, déployer nos ailes en toute liberté.

Finalement, ce que je nous souhaite à tous en ce temps de Noël, c'est que, comme individus et comme société, nous sachions découvrir, le moment venu, un chemin de chaleur et de lumière qui mène de la vie à la mort.

Flore Dupriez
10 décembre 1997

À PROPOS

... de l'évolution professionnelle

Dans le domaine des professions, la période étudiée est relativement courte (1981-1991), mais elle permet néanmoins de montrer l'incidence de l'arrivée de générations moins nombreuses sur le marché du travail et de l'avancement en âge des générations nombreuses du baby-boom. L'effet conjugué de ces deux phénomènes a contribué à vieillir de façon considérable l'ensemble de la

population active. Presque tous les groupes ont vu leur âge médian augmenter. Dans certains cas, lorsque l'embauche est fortement réduite, le vieillissement devient très marqué, comme pour les enseignants de chacun des deux sexes.

Statistiques sociales, D'une génération à l'autre, Bureau de la statistique du Québec, 1997

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910

Directrice LISE BISSONNETTE

Rédacteur en chef BERNARD DESCÔTEAUX

Vice-président, finances et administration FRANÇOIS THOUIN

Directeur de l'information CLAUDE BEAUREGARD

Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU, PIERRE CAYOUE, NORMAND THÉRIAULT

Rédacteurs en chef adjoints JEAN-ROBERT SANFACON, ROLAND-YVES CARIGNAN

Directrice, ventes et marketing MARTINE DUBÉ

2050, rue de Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec) H3A 3M9. Tél.: (514) 985-3333

FAISCE QUE DOIS

IDÉES

Mises en échec, accrochages, obstruction, doubles-échecs, bagarres...

Le hockey n'est pas un sport

Dès sa naissance, avec des règles empruntées à la crosse et au football, ce « jeu de guerre » a légitimé la violence et ennuyé son manque de finesse

MICHEL-WILBROD BUJOLD

L'auteur, titulaire d'une maîtrise en études littéraires de l'UQAM, est l'auteur du livre *Les Hockeyeurs assassins* - Essai sur l'histoire du hockey, 1870-2002, publié chez Guérin

Ça ne tournerait plus rond dans le merveilleux monde de leur sport dit professionnel, qui serait devenu ennuyeux et disgracieux. Combats de boxe, accrochages, obstruction, charges au bâton, doubles-échecs, le tout s'enchaînerait dans une logique vicieuse sous les regards d'arbitres qui n'auraient qu'à appliquer les règlements pour dénouer tout ça.

En fait, ça tourne en rond sur la patinoire et à l'intérieur du discours sportif. Un discours qui n'arrive pas à s'en sortir par manque d'observation objective, par ignorance et par incapacité de remonter aux causes.

Voyons de près ce double cercle vicieux du rond à patiner et à potiner et essayons de mettre de l'ordre dans tout ça: l'arbitre n'appliquant pas les règlements à la lettre, les joueurs ont tendance à faire plus d'obstruction. Un joueur qui subit une obstruction n'hésitera pas à en accrocher un autre. A force d'être accroché, un joueur se sent justifié de recourir au cinglage ou au double-échec pour ralentir à son tour son adversaire. Mais ces dernières tactiques étant les moins acceptables, il est normal de laisser tomber gants et bâton pour régler ça, face à face. Bien sûr, ça ne se passe pas nécessairement dans cet ordre, mais le tout se répète au point que ça en devient ennuyeux. La brutalité sportive intervenant pour réanimer le jeu, son recours répété entraîne l'effet contraire. Autrement dit, cette mécanique finit par devenir un automatisme qui échappe à tout le monde.

Et le fait est qu'on tourne en rond parce qu'on ne remet pas en question les règles du jeu. On n'expérimente plus. On croit le jeu immuable, alors qu'il étouffe sous le sport. On croit le jeu évolué alors qu'il est éclipsé sous le sport qui cache une guerre sans trêve.

Mise en contact et body checking

Et tout ça, prétendument à cause de l'arbitre, lui-même ennuyé et débordé... Et si l'arbitre ne pouvait pas appliquer les règlements à la lettre? N'oublions pas que nous sommes dans le sport d'équipe «le plus rapide au monde» et qu'un seul arbitre ne peut pas tout voir. La solution serait alors simple: donner les pleins pouvoirs aux juges de ligne. Alors, les arbitres voyant tout... Mais si on punit tout, «le sport le plus rapide au monde», déjà ralenti par tous ces déblaiements légaux et toutes ces pauses commerciales, risque de devenir une série d'arrêts du jeu. On risque à la limite d'arrêter le jeu...

Et si l'arbitre ne pouvait pas appliquer les règlements parce que les règlements ne sont pas applicables? Inapplicables parce que mal adaptés? C'est qu'il est d'une évidence criante que «la mise en échec légale», avec cette directive de compléter sa mise en échec et de «sortir l'adversaire du jeu», est la première forme d'obstruction. Dès lors, nous aurions le premier maillon de la chaîne. Comme retenir un adversaire et l'immobiliser — c'est

ce que permet «la mise en échec légale» qui vise, en principe, à ralentir le joueur — de cette façon est légal, alors pourquoi les autres façons ne seraient pas moins tolérées?

Pour échapper à cette logique vicieuse d'agression admise et légalisée — «la mise en échec légale» est frustrante, dangereuse et source de nombreuses blessures —, la solution serait dans la création et la formulation d'une règle manquante, une règle initiale de mise en contact. Une règle bien adaptée à ce jeu rapide et qui en serait une de semi-contact — le contact de bâton à bâton doit être primordial pour éliminer toute forme de collision — et qui réglementerait en quelque sorte le respect physique entre les joueurs.

Le sport contre le jeu

Le hockey est faussement appelé «sport de contact» pour mieux «sortir l'adversaire du jeu». Pour contrer cette fausse représentation, nous allons faire un retour au jeu et sortir le hockey du sport...

Si on regarde le hockey d'un point de vue historique et évolutif (ou anthropologique), on constate qu'il a eu de sérieux problèmes dès ses débuts et qu'il n'est toujours pas loin de ses débuts. C'est au milieu et à la fin du XIX^e siècle que ce jeu s'est essayé à partir de différents jeux de bâtons et balles avec des règles empruntées au *field hockey*, à la crosse et au rugby-football. Depuis, il n'a jamais pu se démarquer de ces deux derniers jeux-sports aux contacts physiques violents. À tel point que la NHL, ce monopole du hockey professionnel, doit décréter qu'il n'y aura plus de mise en échec (*body checking*) à la mise au jeu. C'est à ce moment que le jeu avait la chance de se développer. Malheureusement, ce réajustement ne dure que le temps de la mise au jeu: le joueur qui a gagné la mise au jeu peut se faire enlever la rondelle par un autre joueur qui, lui, n'aura pas à se servir d'abord de son bâton, cet outil du jeu. En somme, une fois la mise au jeu faite, le jeu s'arrête. La violence sportive reprend ses droits en toute légalité.

On peut penser que c'est un problème qui

est propre au hockey professionnel. Eh bien, non. Le hockey est aussi ennuyeux à regarder et à jouer au niveau amateur et récréatif. À tous les niveaux, le hockey se joue selon les mêmes règles. Il se joue comme un sport et non comme un jeu parce que dans un jeu, les joueurs inventent à partir des règles ou se recréent à partir de nouvelles règles du jeu.

Le hockey, un jeu à venir

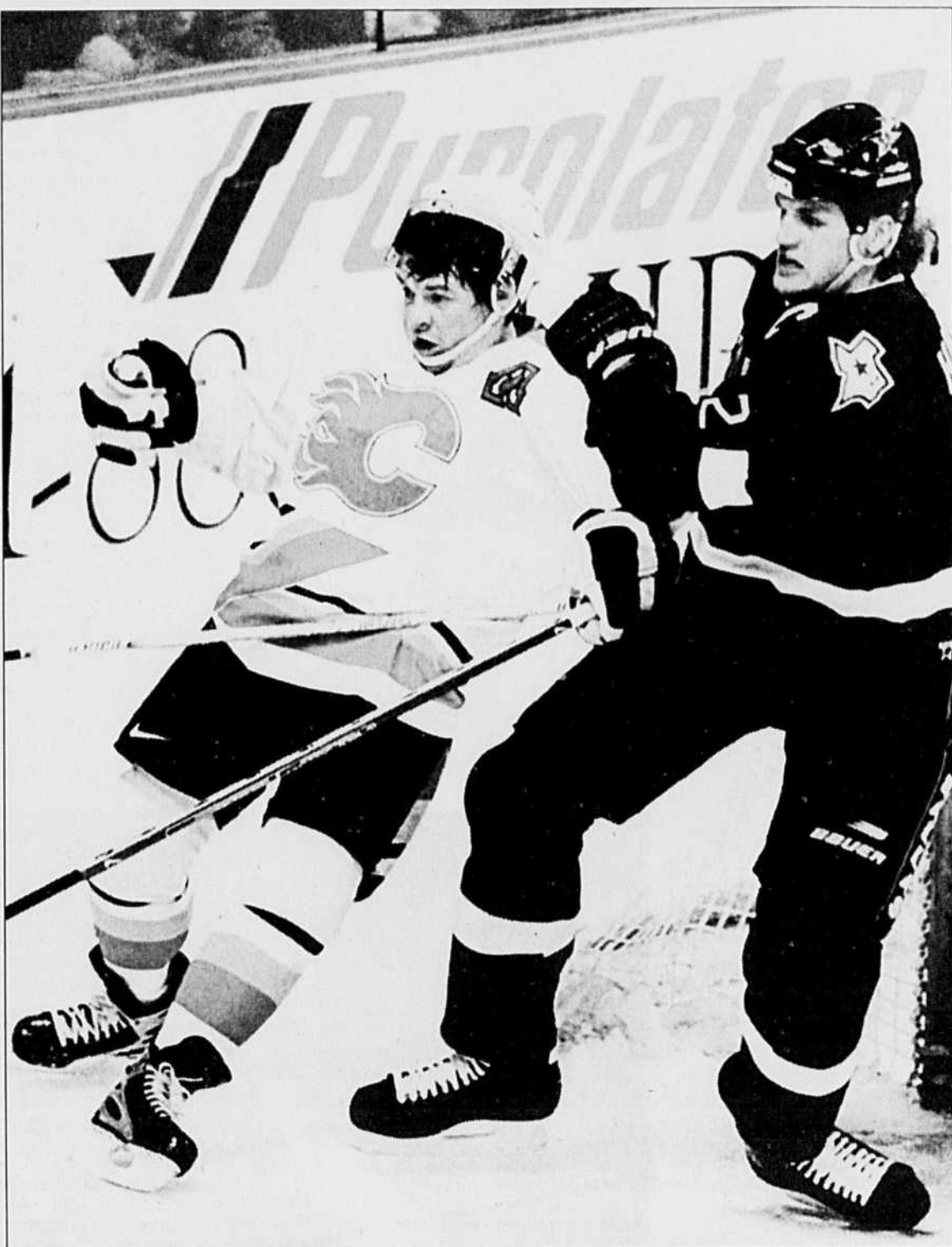
Si le hockey des sportifs a survécu jusqu'ici, c'est à cause d'éléments qui sont extérieurs au jeu et qu'il est maintenant en vie artificiellement. Le hockey des sportifs va mal? C'est normal. Et ça va très bien mal comme ça. D'ailleurs, leur sport est en pleine expansion de décadence depuis ses origines. C'est ce que pensent avec raison ceux qui sont pour les combats de boxe sur glace. Leur hockey comme sport est si tolérant qu'il permet la démonstration de force d'autres sports. Ou, à part le hockey, a-t-on la chance de voir deux hommes boxer sur patins? Quant aux sportifs qui voudraient faire disparaître ces scènes «disgracieuses», ce sont des utopistes qui veulent sauver une face d'un sport à deux faces. Ce sont des érudits: comme ça paraît trop que ça ne marche pas, ils veulent sauver les apparences. Ils ne veulent pas régler le jeu. Ce sont des puristes qui rêvent d'une violence propre, propre, propre. Ce sont des légalistes du double jeu: ils entretiennent une violence sportive dans les limites d'une légalité usurpée.

En bref, le hockey a toujours été plus ou moins ennuyeux et violent. Si ses organisateurs ont très tôt sorti l'arme systématique et légaliste de la violence, c'est par incapacité d'exploiter la richesse des variations de ce jeu d'équipe. Et si les joueurs s'accrochent de plus en plus, c'est le signe que le hockey a atteint le seuil tolérable de la violence de... l'ennui. Et si ça continue d'être ennuyeux, c'est parce que ce sont encore les mêmes qui s'y accrochent. Du monde ennuyeux. La marotte sportive relègue la platitude sportive qui se passe sur la patinoire et inversement.

Aux uns et aux autres, je leur laisse leur sport. Ce n'est pas le mien, ni le leur non plus. Leur sport qu'ils observent comme une religion avec des règles coulées dans le ciment. Leur tragédie nationale qu'ils vivent sous la fausse appellation «notre sport national», je la leur laisse. Leur sport est en difficultés temporaires? Je leur dis: n'ajustez pas votre sport. Il est trop tard. Vous tournez en rond dans un vice de conception de jeu qui vous satisfait bien.

Moi, je continue d'inventer mon jeu. Et je sais que je ne suis pas seul. Un jeu à venir. Un jeu d'artistes qui improvisent en direct et ont l'invention des règles du jeu fait partie du jeu. Un jeu, un art martial plus près de l'esquive et de la feinte qu'un jeu de guerre qui s'écrase dans la collision. Un jeu plus près de l'émotion cérébro-spinale que de la commotion cérébrale. Un jeu plein de finesse, diriez-vous. Bien plus, et de plus en plus, le jeu de la finesse. Un jeu inspiré jusqu'à l'amusement. Un jeu pour enfants en pleine croissance que nous sommes tous et qui n'est pas fait pour ces enfants à culottes courtes qui ont grandi trop vite et à coups de bâton, et qui ont cessé de grandir.

Un jeu presque intact sous le sport. Une sorte de cadeau oublié sous l'arbre et qu'il ne reste qu'à développer.



Où, à part au hockey, peut-on voir deux hommes boxer sur patins?

REUTERS

Le projet de Festival d'hiver

Spectra ne sollicitera pas le CALQ

ALAIN SIMARD

Président de l'Équipe Spectra

À la suite de l'article publié le mardi 16 décembre dans *Le Devoir* («Carnaval théâtral»), portant sur le Festival d'hiver de Montréal et les inquiétudes qu'il cause à la présidente du Conseil des arts et lettres du Québec (CALQ), il est important de préciser que l'Équipe Spectra, idéateur et producteur délégué du projet, n'a jamais demandé ni ne demandera de subventions au CALQ, le financement de ce type de festival relevant maintenant de la SODEC.

Quant au Conseil québécois du théâtre, organisme qui représente le milieu du théâtre à la grandeur du Québec, il nous a semblé plus pertinent de consulter les théâtres montréalais qui seraient directement impliqués dans l'événement. Ainsi, à la dernière réunion des Théâtres associés, nous avons discuté du projet et de ses impacts avec les principaux directeurs de théâtre de Montréal. Rappelons que depuis un an, nous avons eu plusieurs rencontres avec Lorraine Pinal du TNM, Ginette Noiseux de l'Espace Go, Louise Duceppe du Théâtre Jean Duceppe, Louis LeHoux du Théâtre d'Aujourd'hui, Serge Turgeon et Mme Palomino du Rideau Vert, et qu'ils ont tous donné leur accord de principe pour faire partie de l'événement, tout comme La La La Human Steps, O Vertigo et les Grands Ballets canadiens pour la danse, l'OSM, l'Opéra de Montréal et I Musici pour la musique ainsi que nos grands musées.

Tous ces partenaires potentiels connaissent bien le projet qui se veut d'abord et avant tout une vitrine et un outil de mise en marché pour nos institutions culturelles. Plusieurs s'interrogent même sur la motivation du CALQ à saboter le projet en soulevant des inquiétudes auprès des organismes et en suggérant aux différents conseils sectoriels de les exprimer dans une lettre à la ministre de la Culture.

Nous trouvons malheureux que cette prise de position porte ombrage à un projet qui a déjà obtenu un large consensus des milieux économiques, touristiques et culturels de la métropole, mais soyez assurés que nous sommes très sensibles à toutes les inquiétudes de nos partenaires culturels puisque leur implication sera déterminante dans le succès du festival. La concertation est intrinsèque à la définition même de ce nouveau projet qui ne peut exister sans l'implication de tous. Ils n'ont pas à craindre de la concurrence de l'événement puisque c'est leur programmation qui sera mise en valeur par un Festival qui n'a d'autre but que d'élargir leurs clientèles et d'attirer de nouveaux publics en y ajoutant une plus-value qui profitera à l'ensemble de l'économie montréalaise.

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes à l'information générale et métropolitaine: Louis Lapierre (adjoint au directeur de l'information), Sylvain Blanchard, Jean Chartier (régions), Paul des Rivières (éducation), Jean Dion, Louis-Gilles Franceur (environnement), Kathleen Lévesque (actualités politiques municipales), Caroline Montpetit, Brian Myles (politique municipale), Isabelle Paré (santé), Jean Pichette (justice), Clément Trudel (relations de travail), Serge Truffaut (questions urbaines); Michel Garneau (caricaturiste); Diane Précourt (pages éditoriales, responsable des pages thématiques); Martin Duclos et Christine Dumazet (relecteurs); Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes); à l'information culturelle: Michel Belair (responsable), Stéphane Baillargeon (arts visuels et théâtre), Paul Cauchon (médias), Marie-Andrée Chouinard (livres et politiques culturelles), Louise Leduc (musique), Jean-Pierre Legault, Odile Tremblay (cinéma); à l'information économique: Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Robert Durtisac, Benoît Munger, François Normand, Claude Turcotte; à l'information internationale: Jocelyn Coulon (adjoint au directeur de l'information), Guy Taillefer (éditorialiste), Claude Lévesque; à l'information politique: Pierre O'Neill, Manon Cornuelli (correspondante parlementaire à Ottawa), Mario Cloutier et Gilles Lesage (correspondants parlementaires à Québec), Michel Venne (correspondant parlementaire et éditorialiste à Québec); à l'information sportive: Yves d'Amboise; Marie-Hélène Alarie (secrétaire à la rédaction); Judith Lachapelle, Marie-Claude Petit (comités). **LA DOCUMENTATION**: Gilles Paré (directeur); Brigitte Arsenault, Manon Derome, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa). **LA PUBLICITÉ ET LE MARKETING**: Martine Dubé (directrice), Daniel Barbeau (directeur adjoint), Carole Dallaire (avis publics et appels d'offres), Jacqueline Avril, Jean de Billy, Brigitte Cloutier, Gyslain Côté, Marlène Côté, Christiane Legault, Jacques A. Nadeau, Guyline Ouellet, Micheline Ruelland (publicitaires); Sylvie Laporte, Claire Paquet, Pierrette Rousseau, Micheline Turgeon; Francine Ouellet (secrétaire). **LA PRODUCTION**: Jocelyn Arsenault (directeur des approvisionnements, distribution et production), Marie-France Turgeon (responsable de la production), Claudine Bédard, Johanne Brunet, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Marie-Josée Hudon, Christian Vien, Olivier Zaida. **SERVICE À LA CLIENTÈLE**: Johanne Brien (responsable), Evelyn Labonté (responsable à la promotion des abonnements), Manon Blanchette-Turcotte, Monique L'Heureux, Lise Lachapelle, Rachelle Leclerc-Venne. **L'ADMINISTRATION**: Yves Bouthiette (contrôleur), Nicole Carmel (responsable des services comptables), Jeanne d'Arc Houde (secrétaire à la direction); Céline Furoy, Ghislaine Lafleur, Nathalie Perrier, Danielle Ponton, Danielle Ross. **LA FONDATION DU DEVOIR**: Marcel Couture (président), Roger Boisvert (vice-président exécutif et directeur général).

La concertation interuniversitaire vue par la Commission des universités sur les programmes

L'arrière-goût de l'université pasteurisée

De dix à vingt sous-commissions et des dizaines de planificateurs ne réussiront qu'à tuer dans l'œuf la complémentarité et la diversité des enseignements

GUY LAFLÈCHE

Professeur au département des études françaises de l'Université de Montréal

On voudrait hiérarchiser le corps professoral des universités du Québec sur le modèle européen, où un très petit nombre de professeurs privilégiés sont assistés de cohortes de chargés d'enseignement. Petite chronologie. Après l'augmentation de la tâche des professeurs dans chaque unité (et la réduction au minimum des ressources), on a diminué considérablement le nombre de professeurs, notamment par des retraitements anticipés (les professeurs étant largement remplacés par des chargés de cours). On se propose maintenant, c'est logique, d'éliminer les unités qui ne pourront plus tenir le coup, de sorte qu'on augmente au maximum le nombre d'étudiants par unité. La bonne façon d'y parvenir est d'intégrer les programmes des diverses universités. C'est ce que l'on appelle la «concertation».

Tout se tient: la Conférence des recteurs, les administrateurs de nos universités, a mis en place la Commission des universités sur les programmes (la CUP) qui est entrée en fonction le 29 janvier 1997 (pas moins de 15 membres, Claire McNicoll). De dix à vingt sous-commissions de dix à quinze membres seront constituées. Comme vous le voyez, nous en sommes à un minimum de 115 plani-

ficateurs (plus probablement 500).

Supposons, par hypothèse, que le département de physique de l'UQAM ne soit pas viable. Alors il est clair qu'il devrait disparaître, être considérablement transformé pour attirer plus d'étudiants ou réorganisé sur la base d'une étroite collaboration avec le département de physique de l'Université de Montréal, par exemple, de sorte que ses étudiants puissent suivre une partie plus ou moins importante de leurs cours dans cette autre université. Tout cela concernerait l'engagement de l'UQAM dans son département de physique, mais d'abord et avant tout les étudiants et les professeurs de physique, ceux-ci surtout. Dans ces conditions, il est probable que ce sont la physique et les physiciens qui seraient les mieux servis. Mais ajoutez à cette situation un comité de planification qui aurait le pouvoir de gérer l'affaire. D'un seul coup, tout devient une question d'administration et de politique dont une seule chose est certaine: la physique et les physiciens, professeurs comme étudiants, y perdront, et probablement plusieurs autres qui seront victimes de la planification. Or soyons réalistes: imaginons maintenant que le problème n'existe pas, mais qu'il s'agissait simplement de faire des économies. C'est exactement ce qui se passe.

Quelques centaines de «planificateurs» ont été mis en place depuis l'année dernière pour

organiser notre avenir. En général, c'est bien connu, les planificateurs planifient les plans qu'on leur donne tout faits, c'est-à-dire qu'ils trouvent les moyens de les mettre en œuvre. Or toute cette opération de planification sur la «concertation interuniversitaire» est profondément vicieuse. Elle doit être combattue et dénoncée, parce qu'elle sera un nouvel appauvrissement du système universitaire québécois, particulièrement dans la région de Montréal, où elle nuira tout à la fois aux étudiants et aux professeurs.

Avec l'homogénéisation des enseignements (et la pasteurisation qui l'accompagnera inévitablement!), elle réduira inutilement la variété de nos programmes et la dynamique de la recherche qui se nourrit de la diversité des orientations, des divergences, voire des conflits dans la conception et la pratique des disciplines.

Prenez l'exemple des études littéraires, qui est ma spécialité. Justement, l'une de ces sous-commissions qui sera formée bientôt s'intitule «littérature». N'est-il pas évident que le dynamisme des études littéraires tient précisément à la variété des enseignements et particulièrement à la «compétition» entre les enseignements des diverses universités? C'est la rivalité entre l'Université Laval, l'Université de Sherbrooke et l'Université de Montréal qui a créé trois grandes orientations de la recherche qui sont actuellement bien proches

Imaginons
qu'il s'agissait
simplement
de faire
des économies:
c'est exactement
ce qui se passe

◆ LE DEVOIR ◆

ACTUALITÉS



LE CÉLÈBRE réalisateur et comédien Woody Allen a épousé mardi dernier Soon-Yi Previn, la fille adoptive de son ex-conjointe Mia Farrow. La cérémonie a eu lieu à Venise. Le couple a profité de son séjour dans la célèbre ville italienne pour s'offrir une promenade en gondole.

Jeune Québécois mordu par un requin en Floride

PRESSE CANADIENNE

Fort Lauderdale, Floride — Le jeune Québécois de huit ans, attaqué le matin de Noël par ce qui semble être un requin, sur la plage de Hollywood, en Floride, est dans un état satisfaisant après avoir reçu 230 points de suture à la jambe gauche.

L'enfant, originaire de Stoneham, près de Québec, qui a eu certains nerfs arrachés, aura pour seule séquelle une perte de sensibilité à la jambe, qui portait 63 marques de dents.

L'incident qui a entraîné la fermeture de la plage s'est déroulé au moment où l'enfant, Samuel Lussier, se baignait en eau peu profonde, soit à environ quatre pieds de profondeur, en compagnie de son jeune frère de sept ans.

C'est le père de l'enfant, Ronald Lussier, qui a lui-même sorti l'enfant des eaux et l'a transporté sur la rive, sous le regard d'une foule imposante.

Selon un expert du comportement des requins, Georges Burges, il y a d'autres types de poissons qui auraient pu mordre l'enfant, comme le barracuda, le tasser-gal ou encore la murène.

LUNDI

L'Entrevue: Jean Rouch

Anthropologue et cinéaste, éternel marginal du cinéma et des sciences sociales. Jean Rouch poursuit en solo son inlassable quête de la vérité. A lire, lundi.

S.V.P. Assurez-vous que ce papier journal soit recyclé.

LE DEVOIR

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue de Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts. Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration: (514) 985-3333

Le site Internet du Devoir: www.ledevoir.com

Comment nous joindre?

La rédaction

Au téléphone	(514) 985-3333
Par télécopieur	(514) 985-3360
Par courrier électronique	redaction@ledevoir.com
Pour l'agenda culturel	(514) 985-3551

La publicité

Au téléphone	(514) 985-3399
Par télécopieur	(514) 985-3390
Extérieur de Montréal	1-800-363-0305 (sans frais)

Les avis publics et petites annonces

Au téléphone	(514) 985-3344
Par télécopieur	(514) 985-3340

Les abonnements

Au téléphone	(514) 985-3355
du lundi au vendredi de 8h à 16h30	
Par télécopieur	(514) 985-3390
Extérieur de Montréal	1-800-463-7559 (sans frais)

Le Devoir est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue de Bleury, 9^e étage, Montréal, (Québec), H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Québecor LaSalle, 7743, rue de Bourdeau, division de Imprimeries Québecor Inc., 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans Le Devoir. Le Devoir est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Québecor Inc., 900, boulevard Saint-Martin Ouest, Laval. Envoi de publication — Enregistrement n° 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

PÉLADEAU

Un modèle de mécène sans précédent

SUITE DE LA PAGE 1

du Centre hospitalier de l'Université de Montréal pour annoncer le décès, préciser que la politique de discrétion allait être maintenue et exprimer des remerciements à tout le corps hospitalier et à tous ceux qui ont témoigné leur attachement et leur estime à M. Péladeau durant son séjour à l'hôpital, lequel a duré un peu plus de trois semaines.

Hospitalisé le 2 décembre dernier à la suite d'un arrêt cardiaque, M. Péladeau est demeuré dans un coma neurologique et son état général s'est rapidement détérioré au cours des heures qui ont précédé son décès.

Fondateur et patron d'un empire qui emploie aujourd'hui près de 34 000 personnes, M. Péladeau est l'image type de l'homme d'affaires qui s'est fait tout seul à force de travail, de détermination et de vision. Parti d'un hebdomadaire de quartier, Québecor regroupe maintenant quatre quotidiens, 54 hebdomadaires, la papetière Donohue et Imprimeries Québecor, deuxième en Amérique du Nord.

M. Péladeau était cependant très loin d'être un autodidacte puisqu'il détenait une licence en philosophie de l'Université de Montréal, ce qui est très rare dans le monde des affaires. Il était également licencié en droit de l'Université McGill.

Le premier ministre du Québec, Lucien Bouchard, en visite dans sa famille à Jonquière pour Noël, a exprimé sa tristesse à la suite du décès de celui qui «a ouvert la voie à de nombreux gens d'affaires qui, à son exemple, ont relevé les défis de la concurrence et qui furent parmi les premiers Québécois francophones à se lancer en affaires et à prospecter les marchés internationaux, permettant ainsi au Québec de s'imposer et de rayonner à l'étranger, notamment dans les domaines de l'édition et de l'imprimerie».

«Passionné de musique et animé d'une grande sensibilité sociale, il a participé avec dynamisme et générosité à l'épanouissement du Québec dans toutes ses dimensions. Nous lui en serons toujours reconnaissants», écrit M. Bouchard dans un message de sympathie à la famille Péladeau.

Le premier ministre Jean Chretien a déclaré de son côté que «pendant plus de 30 ans, Pierre Péladeau a patiemment monté un empire financier qui s'étend bien au delà des frontières canadiennes». Dans un message de condoléances à la famille, M. Chretien ajoute ceci: «Son œuvre demeure un exemple de ce que la détermination et l'esprit d'entreprise peuvent permettre d'accomplir. Ses succès auront bénéficié à de nombreuses œuvres philanthropiques.»

Le chef du Bloc québécois, Gilles Duceppe, a parlé de Pierre Péladeau comme d'un des principaux bâtisseurs du Québec et une fierté pour tous les Québécois. «Son génie est un modèle pour nous tous et continuera d'inspirer la fibre d'entrepreneuriat des générations à venir. C'est un homme à l'imagination fertile qui trouvait des solutions originales aux problèmes qu'il confrontait. Il a su mettre sa créativité au service des affaires. Et les affaires au service des arts qu'il a supportés généreusement», écrit M. Duceppe dans son message de sympathie à Péladeau.

Le chef de l'opposition officielle à l'Assemblée nationale, Daniel Johnson, a soutenu qu'«à l'avenir, la période des Fêtes sera immanquablement marquée pour tous ses proches du rappel de cet homme si débordant de vitalité et d'énergie». M. Johnson a fait allusion à un autre aspect important de la personnalité du disparu: «J'ai aussi pu apprendre la grande sensibilité dont il pouvait faire preuve, qu'il s'agisse de son soutien à des jeunes artistes ou encore, à la plus grande discrétion, du réconfort spirituel qu'il pouvait sereinement apporter à des proches dans la solitude ou la souffrance.»

Le maire de Montréal, Pierre Bourque, a mentionné qu'«avec le décès de Pierre Péladeau, Montréal perd un de ses plus grands hommes d'affaires, reconnu autant pour son sens des défis à relever que la grandeur de ses engagements. Rarement un seul homme aura mené à terme des projets de si grande envergure qui constituent son héritage à la postérité montréalaise, québécoise et internationale. Personnage incomparable, il laisse un vide énorme. Pierre Péladeau demeurera un phare dans notre histoire».

Le conseil d'administration et le personnel de la société du Centre Pierre-Péladeau ont émis un communiqué pour témoigner de la disparition «d'un modèle de mécène sans précédent». Florence Junca-Adenot, vice-présidente du conseil, écrit ceci: «Pierre Péladeau était d'une grande générosité et d'une extrême loyauté pour les causes dans lesquelles il croyait. Épris de culture et de musique, il a permis que le Centre Pierre-Péladeau naisse en milieu francophone dans l'est de la ville de Montréal dont il voulait tellement le développement.»

Pierre Jasmin, un pianiste de renommée internationale et protégé de M. Péladeau, lui a rendu hommage: «Sa mort laisse un grand vide, mais pour lui, comme il me le confiait récemment, la mort est un message de spiritualité et de joie.»

Enfin, Eric Larivière, directeur général du Centre Pierre-Péladeau, ajoute cette dernière remarque: «C'est triste de voir partir un si beau modèle de mécénat et j'espère que d'autres de nos entrepreneurs sauront prendre la relève. Nous sommes extrêmement fiers de porter son nom.»

SUITE DE LA PAGE 1

l'ensemble du territoire, on a calculé que pas moins de 2086 condos avaient été construits, soit une forte augmentation de 52 %. Une augmentation qui signale deux choses: la longue et lente descente de ce secteur a été stoppé; la courbe des prix devrait repartir à la hausse.

L'unifamiliale également a connu une bonne année avec un bond de 35 %, à 6 592 unités contre 4895 l'an dernier. Dans ce cas, il faut noter que «les produits moins dispendieux continuent d'être recherchés par les ménages. Pendant les neuf premiers mois de 1997, l'écoulement des maisons détachées et jumelées dont la valeur est inférieure à 150 000 s'est accru légèrement par rapport à 1996.»

Cette progression du condominium et de l'unifamiliale a eu certaines conséquences sur le secteur locatif. Entre octobre 1996 et le mois correspondant cette année, on a observé une hausse du taux d'occupation. Celui-ci est passé de 5,7 à 5,9 %. C'était la première augmentation depuis le sommet, triste sommet, de 7,7 % d'octobre 1992.

D'après Marie-Michèle Del Basso, «le maintien des taux hypothécaires à des niveaux attrayants, tout au long de l'année a incité de nombreux locataires à devenir propriétaires. La vigueur de l'accession à la propriété a surtout affecté les grands

L'homme de théâtre Giorgio Strehler n'est plus

AGENCE FRANCE-PRESSE

Milan — L'homme de théâtre italien Giorgio Strehler, 76 ans, fondateur du Piccolo Teatro de Milan, est décédé jeudi matin, à l'aube, d'une crise cardiaque dans sa maison de Lugano, en Suisse.

Au cours des derniers jours, le metteur en scène, qui semblait en pleine forme, répétait l'opéra de Mozart *Così Fan Tutte*. Il devait présenter le 26 janvier cette nouvelle production au nouveau siège de son théâtre à peine inauguré.

La dépouille du metteur en scène est arrivée hier à Milan et a été immédiatement amenée au Piccolo Teatro.

Giorgio Strehler, ancien résistant, avait fondé après-guerre le Piccolo Teatro, théâtre d'avant-garde dont il avait fêté le 50e anniversaire au printemps dernier, après de nombreuses tribulations advenues avec la municipalité de droite de Milan, qui lui refusait les financements nécessaires.

Très lié à l'ancien ministre français de la Culture Jack Lang, il avait obtenu de lui son aide pour le soutenir face à la municipalité. Jack Lang avait provisoirement assuré la direction du théâtre.

Giorgio Strehler a consacré toute sa vie à son théâtre, et en mai dernier, il avait déclaré qu'il «voudrait finir sa vie en portant le Piccolo vers l'an 2000 pour le laisser à des jeunes plus dynamiques avec une vision nouvelle».

Né comme théâtre-laboratoire, le Piccolo a été conçu dès le départ sur l'idée, alors d'avant-garde, d'un théâtre total associant la danse et la musique avec cependant un répertoire de facture plutôt classique (Molière, Goldoni...).

Une école pour y former les acteurs du Piccolo y avait été également établie.

Toujours très en pointe dans la création théâtrale en Italie, le Piccolo a commencé à rayonner en Europe dès les années 1960 où il s'est produit régulièrement dans toutes les capitales. Un lien privilégié a été tissé avec Paris où Giorgio Strehler a été directeur du Théâtre de l'Europe au moment de la fusion avec le Théâtre national de l'Odéon (1982-83), pendant le ministère de Jack Lang.

Ce dernier s'est dit jeudi «bouleversé par la mort brutale» de Giorgio Strehler, «foudroyé au moment même où le Piccolo Teatro retrouvait santé, vigueur et espoir».

Directeur par intérim du célèbre théâtre italien que Giorgio Strehler avait fondé à Milan, au nord de l'Italie, après la guerre, Jack Lang déplore dans un communiqué la perte d'«un frère, un ami, le compagnon du même combat pour l'art populaire», et regrette la disparition de «l'un des révolutionnaires de la scène moderne».

«J'ai eu le bonheur et le privilège de servir son œuvre et son action au moins à deux reprises», rappelle-t-il, «d'abord en le nommant à Paris, à l'Odéon, à la tête du Théâtre de l'Europe [...], ensuite en acceptant la direction du Piccolo Teatro pour résoudre la crise qui l'avait injustement écarté de son théâtre».

«En septembre dernier, nous avons enfin réussi à sortir de la tempête et à refonder le Piccolo [...]. Giorgio avait accepté alors d'en reprendre la direction artistique. Au moment où cette renaissance allait porter ses fruits, Giorgio nous a injustement été arraché.»

Tout feu, tout flamme



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

LE MOINS que l'on puisse dire, c'est que Marie-Eve aime jouer avec le feu! Avec deux torches brûlantes, elle jongle et crée des images fascinantes pour les spectateurs qui peuvent l'admirer... à l'extérieur de la maison! Cette pyromane de la danse présente son numéro un peu partout à Montréal, dans des fêtes diverses. Elle a appris les rudiments de sa singulière technique en faisant partie du Cirque du Soleil.

IMMOBILIER

Le maintien de taux hypothécaires à des niveaux attrayants a incité de nombreux locataires à devenir propriétaires

logements plus dispendieux. La hausse a été plus prononcée dans les unités de 2 chambres à coucher qui ont vu leur taux passer de 5,4 % à 5,9 % entre octobre 1996 et 1997».

Avec un taux d'occupation de 5,9 %, le marché locatif propose deux fois plus de logements à louer que la normale. Dans un marché équilibré, le taux d'occupation avoisine les 3 %. Il va sans dire que le contexte étant à l'avantage des locataires, les loyers augmentent guère.

Marché de la revente

Entre janvier et novembre, toujours dans la grande région de Montréal, près de 27 000 transactions ont été réalisées, soit une hausse de 15 % sur les onze premiers mois de l'année antérieure. Les sommes en jeux ont augmenté de 20 % passant ainsi de 2,5 milliards à un peu plus de 3 milliards, malgré un recul de 7 % en novembre.

En ce qui concerne ce dernier mois, Serge Brousseau, président en titre de la Chambre immobilière du Grand Montréal, a souligné: «Même si le mois de novembre indique une diminution du nombre de ventes par rapport à l'an dernier, nous ne pouvons conclure à un ralentissement du marché. Rappelons qu'en 1996, le nombre de ventes enregistrées en novembre avait connu une augmentation de 61,3 % par rapport au même mois en 1995. Si nous compa-

rons le mois de novembre 1997 au moins de novembre 1995, nous constatons une augmentation appréciable. L'année 1997 devrait se terminer avec une augmentation de plus de 10 % par rapport à l'an dernier».

La valeur moyenne par transaction a passablement progressé: de 106 000 en 1996 à environ 110 000 cette année. Dans le cas des unifamiliales, la valeur fut de 111 000 contre 104 000. Ces hausses indiquent que la baisse des valeurs a été jugulée tout comme elles confirment qu'une fois encore les premiers acheteurs ont été les principaux acteurs de l'activité.

En ce qui concerne ces derniers, la ventilation des ventes signale que 32,4 % d'entre elles ont été réalisées dans la tranche 70 000-99 999; 31,2 % entre 100 000 et 149 999 et 15 % entre 150 000 et 249 999.

Il va sans dire que l'amélioration observée dans tous les secteurs composant le marché de la revente découle en grande partie du profil adopté tout au long de l'année par la grille des taux hypothécaires ainsi que par l'amélioration du marché du travail.

Cette embellie est également le reflet des valeurs mises en marché. Plus précisément, la baisse continue du marché au cours des années 90 a fait en sorte que cette année encore l'avantage était dans le camp des acheteurs.